

ANIFICATION ET SOBRIÉTÉ ÉCOLOGIQUES, PASSER À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE ? »



PARIS • #RDD2023

05/10 • 10H30 - 12H00

Fondées par



Soutenues par



Co-organisées avec



Rapport des Rencontres du Développement Durable 2023

# **SOBRIÉTÉ, SOUVERAINETÉ, UNE GUERRE, DEUX FRONTS, QUELS PLANS DE BATAILLE ?**

Présenté par l'Institut Open Diplomacy

Organisée et initiée par



Avec le soutien de



Hello  
Visionaries  
Unleash  
your impact

## ÉDITO

En 2015, les Nations Unies adoptaient dix-sept objectifs de développement durable, à atteindre collectivement d'ici 2030. Ces objectifs devaient servir de boussoles à l'action, publique comme privée. Las ! Nous sommes désormais à mi-chemin du temps imparti et force est de constater que la situation ne se présente pas sous son meilleur jour. La plupart des indicateurs associés aux ODDs sont dans le rouge, certains régressent même. Quant au climat, les trajectoires construites par le GIEC sont plus inquiétantes à chaque réactualisation.

En parallèle, les crises semblent s'accélérer et s'influencer, créant un effet système aux conséquences aussi terribles qu'imprévisibles. La destruction de milieux naturels augmente le risque de développement et de transmission de nouvelles maladies. La guerre refait surface dans des régions que l'on croyait épargnées, perturbant les chaînes d'approvisionnement en matières premières et mettant en péril un système alimentaire global déjà sous tension et déséquilibré. Les pudiquement nommés "événements climatiques exceptionnels" se multiplient : méga-feux, inondations, épisodes de chaleur ou de froid extrêmes. Si les pays les plus riches peuvent s'adapter et prendre des mesures pour les anticiper et les traiter, ce n'est pas le cas d'une grande partie du monde.

Dans ce tableau, somme toute assez sombre, une lueur émerge cependant. Malgré les crises, malgré les réagencements géopolitiques à l'œuvre, et surtout malgré ses insuffisances patentées, le système de gouvernance internationale tient toujours, et semble résister tant bien que mal aux coups de boutoir de ceux qui souhaiteraient le voir à terre. Les gouvernements du monde entier continuent d'échanger leurs vues au sein d'instances multilatérales qui, fait notable, sont de plus en plus investies par d'autres acteurs que les grandes puissances traditionnelles. La concrétisation du fonds « pertes et dommages » lors de l'ouverture de la COP 28 démontre qu'il est encore possible d'envisager une trajectoire commune.

Trajectoire forcément déterminée par la nécessité d'une transformation profonde de notre civilisation humaine, à l'aune des plus grands défis que nous n'ayons jamais eus à relever. Si ces cinquante dernières années - depuis la

publication, en 1972, du rapport Meadows sur les limites de la croissance - ont permis de faire émerger une prise de conscience, globale plutôt que totale, de la nécessité de nous réinventer, nous entrons désormais dans la deuxième phase de notre transformation écologique, celle de l'accélération.

Cette deuxième phase semble devoir être placée sous le double signe de la sobriété et de la souveraineté. Deux notions anciennes, qui ont récemment opéré un retour en force dans le débat public, à la faveur de l'enchaînement de crises sanitaires, géopolitiques et économiques de ces dernières années. La sobriété d'abord car, soumis à un jeu de contraintes resserrées, nous nous trouvons obligés de faire mieux avec moins. La souveraineté ensuite car, dans un système complexe fait d'interrelations, nous devons retrouver notre puissance d'agir. Ces deux notions présentent des horizons souhaitables, mais elles ne se décrètent, ni ne s'improvisent. Il nous faut un plan. Ou plutôt des plans. D'où le thème que nous avons choisi pour les Rencontres du Développement Durable 2023 et dont ce rapport, rédigé par les fellows de l'Institut Open Diplomacy, est le produit :

### *"Sobriété, souveraineté, une guerre, deux fronts, quels plans de bataille ?"*

Ainsi, au cours des échanges organisés par l'Institut Open Diplomacy à Paris, Gif-sur-Yvette, Dijon, Aix-en-Provence et Montpellier, auxquels ont participé plus de deux mille personnes - étudiants, experts, citoyens - nous avons pu explorer et débattre des ruptures géopolitiques et environnementales qui traversent nos sociétés. Nous avons confronté nos compréhensions, nos convictions, nos idées.

En matière de plans, le gouvernement a présenté le sien en septembre : la planification écologique sous la bannière France Nation Verte. Articulé autour de six enjeux - mieux se loger, se nourrir, se déplacer, produire, consommer et préserver - et structuré en vingt-deux chantiers, ce plan vise à faire entrer la France dans cette deuxième phase que nous décrivons plus haut. Il était donc tout naturel que ce plan occupe une place de choix dans les débats que nous avons menés.

### Trois idées principales ressortent de nos échanges :

Tout d'abord la nécessité de construire un narratif commun autour de la transition écologique et de ses enjeux, transcendant les frontières culturelles, politiques et sociales, pour donner un élan à cette nouvelle phase dans laquelle nous entrons. La narration est à l'homme *ce que l'eau est au nageur* et ce récit seul permettra de mettre en perspective les indispensables sacrifices et rééquilibrages à court terme avec le monde que nous voulons construire à moyen et long terme. Nous aurons pour cela besoin de toutes les bonnes volontés, car le récit se forge aussi bien dans la culture populaire que dans les grands textes philosophiques et politiques.

Ensuite, l'importance d'imaginer de nouvelles formes de gouvernance. Dans un contexte où les problèmes sont globaux, où nos destins sont liés et nos actions interdépendantes, la meilleure manière de gérer la complexité reste de se mettre autour de la table et de définir ensemble une trajectoire commune. Ces nouvelles formes de gouvernance devront cependant être plus ouvertes, plus transparentes et intégrer les jeux d'échelles (de l'ultra local au multilatéral) pour être pleinement opérantes et éviter d'être accusées de soutenir d'anciennes structures de domination.

Enfin l'intérêt de mettre en place des coalitions d'action et de travailler autour de projets concrets, avec des cycles de décision resserrés et une approche pragmatique. Les solutions aux crises que nous traversons sont, en grande partie, identifiées. Le temps n'est plus à la réflexion, mais bien à l'action, et nous avons désormais besoin de résultats. Il s'agit donc de rapidement prioriser et de mettre le poids du corps sur les initiatives les plus impactantes, sans nous disperser. Dans ce cadre, une place importante devra être faite à l'expérimentation et à l'apprentissage dans une logique "essai - erreur", et en nous rappelant les mots de Franklin Delano Roosevelt : *the only thing we have to fear is fear itself*.

Bonne lecture.

#### **Roman Baudin Le Gars**

Rapporteur général des Rencontres  
du Développement Durable 2023





# TABLE DES MATIÈRES

<b>ÉDITO</b> .....	2
<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	5
<b>PARTIE 1</b>	
<b>UN MONDE EN CRISES, DES FRONTS MULTIPLES</b> .....	6
1. Du Sommet pour un Nouveau pacte financier mondial au SDG Summit crépuscule d'un ère ou nouvelle aube .....	6
2. Inondations, sécheresses, eau potable... comment faire face à la crise mondiale de l'eau .....	10
3. Deux ans après le Forum Génération Égalité, l'ODD 5 toujours au sommet .....	16
4. Pour un nouveau pacte agricole international .....	20
5. OneHealth : pour une approche (éco)systemique de la santé .....	25
6. Industrie verte : tensions transatlantiques, bataille géoéconomique ? .....	29
7. Investir pour nos enfants .....	34
<b>PARTIE 2</b>	
<b>SOBRIÉTÉ ET SOUVERAINETÉ, LA PLANIFICATION COMME CLÉ DE VOÛTE DE LA TRANSFORMATION ?</b> .....	37
8. De l'art de planifier, financer et déployer la transition écologique .....	37
9. Planification & Sobriété Énergétique, passer à l'échelle européenne ? .....	41
10. Le rôle des territoires dans la planification écologique .....	45
11. Inégalités : mener une transition juste en période d'inflation .....	52
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	58



## UN MONDE EN CRISES, DES FRONTS MULTIPLES

Alors que notre monde traverse une profonde mutation, la première partie de notre rapport plonge dans les complexités et les interconnexions des crises globales actuelles. Nous examinons comment des événements apparemment isolés - des catastrophes naturelles exacerbées par le changement climatique, aux conflits géopolitiques en passant par des crises sanitaires - se combinent pour créer un environnement international de plus en plus imprévisible.

Cette section met en lumière les défis multidimensionnels auxquels nous sommes confrontés, allant de la crise mondiale de l'eau aux enjeux alimentaires, et examine des initiatives telles que le SDG Summit, la démarche OneHealth ou encore l'inflation Réduction Act américain. Notre objectif est d'apporter une compréhension claire de ces crises interdépendantes et de souligner l'urgence d'actions coordonnées et innovantes pour y faire face.

### 01

## DU SOMMET POUR UN NOUVEAU PACTE FINANCIER MONDIAL AU SDG SUMMIT CRÉPUSCULE D'UN ÈRE OU NOUVELLE AUBE



Par Livio BACHELIER

### Introduction

Malgré des divisions patentes sur un nombre de sujets toujours plus croissant – à commencer par la condamnation de l'invasion russe en Ukraine – le G20 de New Delhi est parvenu à un consensus sur le soutien au plan de « SDG Stimulus », porté par le Secrétaire général Antonio GUTERRES. Dans le prolongement du Sommet de Paris pour un nouveau pacte financier mondial en juin 2023, il prévoit notamment un plan d'investissements et de financements de 500 milliards de dollars par an en faveur des objectifs du développement durable.

Alors qu'à ce stade les objectifs du développement durable risquent justement, pour la majorité, de ne pas être atteints en 2030, cette initiative représente une opportunité sans précédent pour accélérer le financement de la transition écologique dans les pays émergents. Principales victimes du réchauffement climatique, ceux-ci militent précisément depuis plusieurs années en faveur d'une refonte de l'architecture financière globale. Rien ne garantit toutefois son succès dans un contexte macroéconomique et diplomatique de plus en plus dégradé.



## Une initiative diplomatique audacieuse mais pourtant nécessaire

Le « SDG Stimulus » représente aujourd'hui une forme de concrétisation d'efforts diplomatiques répétés entrepris depuis plusieurs années. Lors du sommet du G20 à Bali, en novembre 2022, le Président de la République annonce en effet une conférence internationale pour un « nouveau pacte financier avec les pays du Sud » qui fait alors écho à « l'initiative de Bridgetown » de la Première ministre de la Barbade, Mia MOTTLEY. La réforme des institutions de Bretton Woods et la mobilisation des investissements du secteur privé paraît néanmoins ambitieuse tant la COP27 de Charm El-Cheikh, tenue en parallèle, ne débouche que sur un fonds de compensation des pertes et dommages liés au changement climatique, dont les contours restent de surcroît à préciser.

L'initiative n'en demeure pas moins nécessaire compte tenu de l'urgence environnementale et des besoins en financement des économies émergentes. Si la communauté internationale s'était engagée en 2009, lors de la COP15 de Copenhague, à mobiliser 100 milliards de dollars par an pour les besoins de financement climatique des pays en voie de développement, il lui aura fallu plus de dix ans pour atteindre cet objectif. Or, d'après le FMI, les montants des politiques d'atténuation et d'adaptation au changement climatique pour les pays émergents oscilleraient désormais entre 3000 et 6000 milliards de dollars par an jusqu'en 2050. La mobilisation des financements privés vers les économies émergentes – dont le potentiel de décarbonation est lui aussi significatif – doit ainsi constituer une priorité.



## Des efforts pour accélérer le financement des objectifs du développement durable entravés par un contexte fortement dégradé

La dynamique initiée par le « SDG Stimulus » est néanmoins obstruée par un contexte global lui étant largement défavorable. Son amplification se heurte immédiatement à un manque de volonté politique : seuls sept chefs d'Etat du G20 furent présents au sommet pour les objectifs du développement durable de New-York afin de soutenir le projet. Narendra MODI, présidant pourtant le G20 cette année, n'en faisant lui-même pas partie.

Outre le clivage diplomatique induit par la guerre en Ukraine, ses conséquences économiques affectent en effet sensiblement les objectifs du développement durable. D'une part, le conflit a fait significativement évoluer les stratégies des Etats en matière de politique énergétique, à rebours parfois des objectifs du développement durable. D'autre part, les niveaux élevés d'inflation auxquels sont toujours confrontés les pays du Nord ont sensiblement réduit leurs marges de manœuvre en termes de politique budgétaire. Il est enfin indéniable que la hausse des taux d'intérêt affecte également les projets d'investissement.

S'il n'en reste pas moins établi que le coût de l'inaction est nettement supérieur à celui de la transition, la refonte de l'architecture financière globale suppose toutefois une coopération politique particulièrement ambitieuse que les Etats n'ont pas encore atteinte.

Leurs échecs pour dégager de nouveaux financements innovants en direction des pays émergents témoignent bien de l'impasse actuelle. La taxe sur les transactions financières, sujet récurrent depuis la crise de 1929, en est une figure iconique. Après son échec à la seule échelle européenne, où elle aurait pu engendrer plus de 57 milliards d'euros par an, le Sommet pour un nouveau pacte financier mondial n'est pas parvenu à relancer de consensus au niveau international à son égard. La taxe sur les billets d'avion ou sur les transports maritimes, pourtant âprement discutée durant l'été au sein de l'OMI, n'échappent pas non plus à une certaine forme de statu quo.

## Les pays du Sud militent presque d'une seule voix en faveur d'une refonte de l'architecture financière globale

Les pays émergents souffrent aujourd'hui d'une architecture financière globale qui leur est historiquement défavorable. Nombre d'entre eux n'étaient en effet pas à la table des négociations des accords de Bretton Woods en 1944 et leur influence au sein de ses institutions s'en trouve par conséquent diminuée. Ainsi l'Afrique, en plus d'être la principale victime des effets du réchauffement climatique – auquel elle contribue pourtant de manière marginale – reste confrontée de surcroît à de multiples obstacles pour faire financer à des taux acceptables les projets nécessaires à sa transition écologique.

Le rééchelonnement de la dette des pays émergents, dont 52 font actuellement face à une situation de surendettement, devient ainsi une condition préalable pour faciliter leur accès à des financements viables. Elle enferme en effet ces Etats dans un cercle vicieux qui nuit aux objectifs du développement durable : le poids de la charge de la dette du Nigeria dans son budget est par exemple quatre fois supérieur à la part consacrée à l'éducation nationale. Des efforts sont ainsi nécessaires pour sortir de l'opposition stérile entre lutte contre le changement climatique et lutte contre la pauvreté, ce que suppose justement la dimension holistique des objectifs du développement durable.

Les pays du Sud semblent ainsi gagner en cohésion, à mesure justement que le Nord peine à se saisir efficacement du sujet. Un consensus se forme progressivement au sein des organisations régionales aux termes duquel il leur appartient de ne plus être les victimes mais bien les acteurs du changement. Certaines voix résonnent tout particulièrement. Outre Mia MOTTLEY et « l'initiative de Bridgetown », la « déclaration de Nairobi » adoptée en septembre lors du premier sommet africain sur le climat plaide également pour une réforme des institutions financières internationales.

Cette « vocalisation » des pays du Sud supplante progressivement, du moins médiatiquement, les échecs occidentaux. Le groupe des BRICS, récemment élargi, ou le sommet G77+Chine deviennent autant d'enceintes susceptibles de porter à leur tour les ambitions du nouveau pacte financier. Il n'en demeure pas moins que la simple opposition au consensus de Washington ne forme pas réellement un programme – les difficultés des BRICS à s'entendre sur des projets concrets en sont autant d'illustrations – et que l'alternative proposée, à savoir une refonte complète du système financier international, est difficile à esquisser à court ou moyen terme.

## Pour une meilleure imprégnation par la finance des objectifs du développement durable

Le « SDG Stimulus » est un momentum qui pourrait ensuite préfigurer une réforme de l'architecture financière internationale. Pour ce faire, il pourrait se concentrer – outre l'aide en elle-même – sur trois objectifs principaux que sont, dans un premier temps, **la restructuration des dettes existantes** afin que les pays émergents soient capables de financer les projets nécessaires pour atteindre les objectifs du développement durable. Ensuite, il doit permettre **d'accroître le nombre de financements à des taux soutenables** et ce en tenant compte du contexte macroéconomique contraint. Enfin, le « SDG Stimulus » doit également **améliorer les capacités d'intervention d'urgence** afin de suspendre le service de la dette lorsque la situation l'exige.

Il importe également de renforcer non seulement la **quantité mais également la qualité des financements** dont bénéficient les pays émergents. Il s'agit d'abord d'un prérequis pour diminuer les situations de surendettement dont font actuellement l'objet une majorité d'économies africaines, entretenues parfois sciemment par des acteurs extérieurs. Les négociations dans le cadre du nouveau pacte financier devraient également entériner le fait pour les bailleurs multilatéraux **d'aligner systématiquement leurs investissements sur les objectifs du développement durable**. En somme, s'il est naturellement nécessaire de financer les objectifs du développement durable (ODD), il convient également en parallèle, comme le relève Laurent BIDDISCOMBE – Directeur exécutif adjoint de l'Agence française de développement (AFD) – « d'ODDiser la finance ».

Enfin, au-delà des investissements privés, les objectifs du développement durable supposent également d'accroître l'exemplarité de tous les acteurs, malgré une fois de plus les déstabilisations croissantes. Si l'aide publique au développement mondiale a ainsi considérablement augmenté, au point d'atteindre en 2022 près de 0.36% du revenu national brut (RNB) – avec pour la France 0.55% du RNB en 2022 – force est de constater qu'elle demeure encore loin de l'horizon de 0.7% fixé par le comité d'aide au développement de l'OCDE. **Le renforcement de l'aide publique au développement mondiale apparaît donc nécessaire pour atteindre les objectifs du développement durable.**





## Conclusion

---

Une refonte – ou du moins, a minima, une inflexion – de l’architecture financière internationale semble ainsi s’imposer pour accélérer non seulement le financement de la transition environnementale dans les pays émergents mais de surcroît celui des objectifs du développement durable, de plus en plus compromis par la dégradation du contexte international.

Aussi, le Sommet pour un nouveau pacte financier et le « SDG Stimulus » constituent autant de brèches en faveur d’une réforme longuement réclamée par les pays du Sud. Au-delà de l’opposition patente entre BRICS et G20, c’est précisément lors du prochain sommet du FMI et de la Banque mondiale, à Marrakech en octobre, que cette réforme – si réforme il y’a – s’écrit.

## INONDATIONS, SÉCHERESSES, EAU POTABLE... COMMENT FAIRE FACE À LA CRISE MONDIALE DE L'EAU



Par Martin DALENCON

### Introduction

La gestion durable de l'eau est l'un des défis les plus pressants de notre époque. Les Objectifs du Développement Durable (ODD), établis par les Nations Unies en 2015, ont tracé la voie pour aborder cette problématique : l'ODD numéro 6 vise à garantir l'accès à l'eau propre et à l'assainissement pour tous d'ici 2030. À mi-parcours de la réalisation des ODD et alors que les tensions sur l'eau n'ont jamais été aussi importantes, le retard pris doit appeler à des efforts significatifs de façon urgente. Devant la multiplication des situations de stress hydrique et des catastrophes naturelles, comment faire face à la crise mondiale de l'eau ? Face à un enjeu trop longtemps resté "invisible", il est nécessaire d'adopter une approche transversale, de mobiliser les différents acteurs pour les pousser à revoir leurs usages.



### L'eau, une ressource menacée et source de tensions

Principale source de la vie sur Terre, l'eau est aujourd'hui une ressource en danger. Dans son rapport sur les Objectifs du Développement Durable (ODD) de 2022, l'ONU estime qu'environ deux milliards de personnes dans le monde n'ont pas accès à l'eau potable. Selon le GIEC, environ la moitié de la population mondiale connaît une grave pénurie d'eau pendant au moins une partie de l'année. Des chiffres qui sont amenés à augmenter, entraînés par le changement climatique et la croissance démographique, notamment dans les pays en développement.

En 2016, l'ONU estimait ainsi qu'en 2025, deux tiers de la population mondiale vivrait dans des zones de stress hydrique et 1,8 milliard de personnes dans des conditions de stress hydrique absolu. L'eau devient en effet une ressource menacée, dont l'accès est toujours plus difficile et perturbé par des épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents. En 2021, l'Organisation Mondiale de Météorologie (OMM) tirait la sonnette d'alarme dans un rapport intitulé "Se réveiller face à la crise de l'eau qui arrive". Le rapport indiquait notamment que les ressources d'eau douce utilisables et disponibles (nappes phréatiques, rivières, lacs), qui ne constituent que 0,5% de la surface de la Terre, ont vu leur niveau global baisser de 1 cm par an sur les deux dernières décennies, créant ou empirant les situations de stress hydrique pour les populations.

Les conséquences du réchauffement climatique sur les ressources en eau sont sans appel. Le réchauffement de la température des océans et mers va avoir un impact irréversible sur la biodiversité marine et pourrait conduire



au développement de nouvelles formes de pollutions. De plus, la hausse de la température des océans entraîne une pression atmosphérique plus forte et donc la multiplication de phénomènes météorologiques extrêmes : cyclones, fortes intempéries, inondations mais aussi sécheresses. Selon l'OMM, entre 2000 et 2021 les catastrophes naturelles liées à des inondations ont augmenté de 134%, en comparaison avec les deux décennies précédentes. Le nombre de sécheresses a lui connu une hausse de 29%.

La raréfaction des ressources en eau provoque également une recrudescence des conflits géopolitiques. L'eau devient en effet un élément de plus en plus central dans les guerres et est parfois utilisée comme "arme" de déstabilisation. Ce sont plus particulièrement les infrastructures civiles qui deviennent des cibles sensibles lors de conflits géopolitiques. La destruction du barrage de Kakhovka en Ukraine par l'armée russe a été un tournant dans la guerre entre les deux pays, avec des conséquences terribles en termes de biodiversité, de pollution de l'eau et d'approvisionnement pour les populations locales. En Ethiopie, la construction du barrage de la Renaissance est au centre d'une crise diplomatique avec l'Egypte et le Soudan, deux pays situés en aval du Nil. Ce barrage représente "une menace existentielle" selon l'Egypte, dont 97% de ses besoins en eau proviennent du Nil.

Les tensions sur l'eau sont donc multiples et globales. Qui plus est, elles ont également des effets sur de nombreux autres objectifs du développement durable. Garantir l'accès à l'eau est ainsi essentiel pour lutter

contre la faim, la pauvreté et les risques sanitaires, pour assurer une éducation de qualité, développer l'agriculture responsable, assurer la transformation des zones urbaines vers des villes durables et pour préserver la vie terrestre et maritime. En cela, l'eau est un enjeu transversal qui doit être perçu comme étant au cœur des ODD.

La crise mondiale de l'eau touche les pays en développement et les pays développés de façon différente. Dans les pays en développement, l'augmentation de la population accentue les situations de stress hydrique préexistantes. Le phénomène de surpopulation dans certaines mégapoles (Dakar, Abidjan, Lagos par exemple) se confronte au manque d'infrastructures et à un déficit technologique en termes de gestion de la ressource. Les régions les plus exposées à l'heure actuelle sont l'Asie du Sud-Est, l'Asie centrale, le Moyen Orient et l'Afrique du Nord-Est. Dans les pays développés, les crises de l'eau sont plus récentes. La multiplication des catastrophes naturelles et des sécheresses en Europe, en Amérique du Nord ou encore en Australie ces dernières années a entraîné une prise de conscience tardive.

## Une crise globale qui n'est plus "invisible"

Face à la crise mondiale de l'eau, de nombreuses initiatives ont vu le jour ces vingt dernières années, à l'échelle nationale, régionale et globale. Pour la grande majorité, elles se sont concentrées sur plusieurs axes communs : accès, gestion et usages.

Tout d'abord, la reconnaissance de l'accès à l'eau comme un droit humain a été établie en 2002 par le Conseil économique et social des Nations Unies, soulignant en particulier que cet accès doit être "suffisant", "physiquement accessible" et "à un coût abordable". En 2023, on estime que 2,2 milliards de personnes à travers le monde ne bénéficient pas d'un accès à de l'eau potable géré en toute sécurité. Un chiffre qui a baissé de "seulement" 100 millions de personnes depuis 2015. La plupart de ces cas se retrouvant en Afrique sub-saharienne et en Asie du Sud-Est. A l'échelle européenne, la reconnaissance de ce droit à l'eau s'est traduite par une initiative citoyenne "Right2Water", adoptée en 2014 par la Commission et qui a permis de donner une plus grande place à l'eau dans l'agenda politique de l'Union européenne.

Les politiques publiques visant à favoriser l'accès à l'eau consistent pour la plupart à améliorer les procédés d'assainissement et encourager l'investissement dans les infrastructures d'approvisionnement de l'eau tant en quantité qu'en qualité, afin notamment d'éviter les pertes. Dans les pays en développement, les ONG sont en première ligne de ce chantier mais la surpopulation rend parfois la tâche difficile.

En complément à un meilleur accès, les politiques publiques ont également mis l'accent sur la lutte contre la pollution des ressources en eau. Les organes de contrôle et de surveillance de la pollution se sont ainsi multipliés à l'échelle nationale et parfois régionale, pour assurer une surveillance constante de la qualité de l'eau. L'Union européenne a ainsi lancé en 2021 le Plan d'Action Pollution Zéro avec pour objectif de réduire d'ici 2050 la pollution dans l'air, l'eau et les sols à des niveaux considérés comme inoffensifs pour l'humain et les écosystèmes. Les outils technologiques permettent parfois de rendre cette surveillance d'autant plus efficace et réactive. Des méthodes qui ont souvent été rapidement adoptées dans les pays développés là où l'effort reste encore important dans les pays en développement. L'engagement du secteur privé et de la recherche est essentiel sur ce sujet et les politiques en faveur d'un transfert de technologie vers les pays développés doivent aller plus loin.

Troisième levier en faveur de la protection des ressources en eau, celui de la consommation. Les habitudes de consommation de l'eau doivent changer drastiquement afin d'assurer la pérennité de la ressource. Longtemps habitués à un usage quotidien facile et abordable de



l'eau, les sociétés occidentales ont fini par oublier qu'il s'agissait d'une ressource limitée. Une adaptation des usages est donc essentielle, surtout dans les pays développés, qu'ils s'agissent d'usages domestiques, agricoles ou industriels.

Si de nombreuses initiatives d'information, de sensibilisation et de formation ont vu le jour, la force publique est de plus en plus amenée à intervenir pour réguler la consommation en imposant des restrictions sur les usages domestiques ou industriels lors de périodes de sécheresse et de tensions sur les ressources en eau. En France, la sécheresse de l'été 2022 a provoqué une prise de conscience et le constat que l'eau n'était plus "une ressource invisible", comme l'affirmait le professeur Eric Servat, lors des Rencontres du Développement Durable 2023 à Paris. L'adoption du Plan Eau par le gouvernement français, présenté le 30 mars dernier, met l'accent sur la sobriété et fixe l'objectif d'une réduction de 10% de la consommation d'eau à l'échelle nationale d'ici 2030. Une prise de conscience tardive mais nécessaire, qui doit permettre de mieux anticiper les épisodes de sécheresse et diminuer la consommation d'eau dans tous les secteurs économiques et chez les particuliers.

## Adopter une approche transversale en faveur de la sobriété

Signe de cette prise de conscience tardive, les Nations Unies ont organisé en mars 2023 une conférence spécifiquement dédiée à l'eau, la première depuis 1977. Jusque-là, l'ONU avait traditionnellement abordé la question de l'eau de manière sectorielle (santé, alimentation, industrie, énergie) au sein de ses différentes agences. Cette conférence avait pour vocation d'adopter une approche transversale sur l'eau. Un changement de paradigme plus que nécessaire pour avancer plus efficacement sur l'enjeu de l'eau et qui doit désormais se refléter dans les initiatives de coopération régionale et les politiques publiques nationales. Au-delà de ce changement d'approche essentiel, de nouvelles réflexions émergent afin d'assurer une meilleure protection des ressources en eau.

La sobriété semble devenir le maître mot qui doit régir les usages de l'eau à l'avenir, en particulier dans les pays développés. Pour cela, des efforts sont encore nécessaires en termes de sensibilisation et de formation à la gestion des ressources en eau.

Une meilleure gestion de l'eau pourrait notamment passer par une reconfiguration de l'économie de l'eau, plus locale et circulaire, que ce soit pour un usage domestique, industriel ou agricole. Des gains en termes d'efficacité de gestion peuvent également être obtenus en améliorant les pratiques dans l'industrie et l'agriculture mais aussi en modernisant les équipements, afin de réduire les pertes. Pour y parvenir, il est crucial d'apporter un soutien

financier et une compréhension plus large des avantages de la réduction de la consommation d'eau, soulignant à la fois les avantages immédiats en matière de durabilité et d'environnement et les gains financiers sur le long terme.

La gestion de l'eau face aux bouleversements climatiques et en particulier les sécheresses doit aussi faire l'objet de nouvelles réflexions. Le développement des réservoirs artificiels (telles que les méga-bassines en France) peut constituer une solution de repli pour certains acteurs si elle est correctement encadrée et inscrite dans une politique coordonnée, qui assure une gestion juste et responsable de l'eau.

Agir sur la consommation pose également la question du prix de l'eau ; un levier qui ne fonctionne pas de la même façon dans les pays en développement et dans les pays développés. Il semble difficile d'imposer des tarifs contraignants dans les pays en développement avant qu'un service de qualité ne soit assuré. En revanche, dans les pays développés, le facteur prix peut permettre une revalorisation de l'eau et inciter les différents acteurs à réduire leur consommation et prendre davantage soin de cette ressource. Le gouvernement français, dans son Plan Eau de 2023 avance ainsi une tarification adaptée en fonction de la quantité d'eau consommée. Celle-ci permettrait un accès à bas coût aux premiers mètres cubes d'eau puis un prix plus élevé à partir d'un certain montant. Une mesure qui doit inciter les différents acteurs à plus de sobriété.





## Redéfinir la place de l'eau et ses usages

Selon l'Unesco, il est nécessaire de multiplier par quatre d'ici 2030 les moyens investis dans l'assainissement et l'approvisionnement en eau pour réaliser l'ODD 6. Cette crise transcende les frontières nationales et **nécessite une approche transversale, pluri et interdisciplinaire** pour la résoudre. Par conséquent, il est nécessaire de donner une impulsion politique à l'échelle globale et nationale à la question de l'eau, qui mobilise les différents acteurs concernés en suivant un plan d'action déclinable dans tous les secteurs.

Dans les pays développés, l'accent doit être mis sur la sobriété, à travers des campagnes de sensibilisation et d'information sur les bonnes pratiques liées à l'eau. **La redéfinition de chaque usage et leur optimisation au sein de la "chaîne de l'eau" doit être une priorité des politiques publiques.** Cette sensibilisation doit s'accompagner d'une **meilleure collaboration entre les acteurs, sur le modèle de l'économie circulaire.** Par exemple, les excédents d'eau dans l'industrie peuvent être réutilisés dans l'agriculture quand c'est possible. À l'échelle locale, **les mécanismes de coopération territoriale doivent être soutenus afin d'équilibrer les ressources et les besoins entre différentes zones urbaines.** Ces initiatives nécessitent la mise en place d'organes de gestion efficaces et coordonnés dédiés à l'anticipation des variations météorologiques et l'optimisation des flux d'approvisionnement en eau. Un tel fonctionnement demande également **l'établissement d'indicateurs fiables** qui permettent de mesurer avec précision les progrès réalisés dans les différents secteurs.

Dans les secteurs industriel et agricole, **l'adoption de pratiques plus protectrices de l'eau et la modernisation des équipements doit être encouragée**, sans pour autant compromettre les modèles économiques. Les bénéfices de ces transformations sur le long terme doivent être mis en avant. Les efforts pour diminuer les pertes et réutiliser l'eau, lorsque c'est possible, peuvent en effet mener à une réduction des coûts. **La création d'un label ou d'une certification portant sur une utilisation responsable des ressources en eau** pourrait impulser cette transition, tout comme la mise en place d'incitations fiscales en faveur de la conversion des équipements.

Dans les pays en développement, l'effort en termes de coopération ne doit pas faiblir. Il est essentiel de **continuer à promouvoir les investissements publics comme privés dans les infrastructures d'approvisionnement et d'assainissement en eau.** La coopération doit également **mettre l'accent sur la transmission des bonnes pratiques en matière de gestion des ressources en eau.** L'efficacité de cette gestion peut être améliorée grâce à **des initiatives de formation, des transferts de technologie et la mise en place d'outils innovants** pour mieux mesurer les performances.

Au-delà de l'amélioration de l'accès et de la gestion, il semble nécessaire d'**inscrire les politiques de l'eau dans une approche plus large de développement économique.** La gestion de l'eau doit en effet être considérée comme le cœur de la planification économique, au même titre que la protection de l'environnement. Dans cette logique, **les politiques de développement doivent intégrer une mesure des impacts sur les ressources en eau.**

## Remettre l'eau au centre de nos préoccupations

---

L'urgence que représente la crise mondiale de l'eau doit mobiliser tous les acteurs et appelle à une réelle réflexion sur nos modes de consommation. Si la prise de conscience s'est faite avec du retard, cette crise est aujourd'hui bel et bien visible aux yeux de tous. Il est désormais nécessaire de faire de l'eau un enjeu central et transversal des politiques publiques, à la fois à l'échelle globale comme à l'échelle nationale. Une forte impulsion politique est en effet primordiale pour sanctuariser et optimiser les ressources en eau. D'importants efforts sont donc à mener pour assurer la protection de l'eau face aux conflits, optimiser les investissements en faveur de l'approvisionnement et adapter les usages vers une consommation plus raisonnée. La Conférence des Nations Unies sur l'eau en mars 2023 doit être **un premier pas vers un rendez-vous régulier et davantage coordonné sur cette thématique à l'échelle globale. Quitte à organiser une "COP de l'eau" ?**



## DEUX ANS APRÈS LE FORUM GÉNÉRATION ÉGALITÉ, L'ODD 5 TOUJOURS AU SOMMET



Par Tom ABRAM

### Introduction

En 2021, la France et le Mexique co-présidaient le Forum Génération Égalité. Delphine O, ambassadrice et secrétaire générale du forum, n'en cache pas le caractère historique : cela faisait 26 ans que la communauté internationale ne s'était pas rassemblée à cette échelle pour parler égalité des sexes, cinquième des 17 Objectifs du Développement Durable (ODD) adoptés par les Nations-Unies en 2015.

Le Forum, reporté d'une année en raison de la pandémie de Covid-19, s'est tenu dans un contexte de crise sanitaire et économique dévastatrice pour les droits des femmes dans le monde. Mais il est parvenu à redynamiser l'action collective et susciter des engagements financiers inédits de la part des Etats et du secteur privé.

Toutefois, à mi-parcours de l'Agenda 2030, le bilan interroge. « Toujours un petit peu décevant » concède Delphine O en introduction à la quatrième table ronde des RDD2023. L'ODD 5 est-il la victime d'une accumulation de crises, ou d'une mobilisation insuffisante des Etats et de la société civile ?



### ODD 5 : à mi-chemin, un bilan contrasté

L'organisation du Forum Génération Égalité célébrait les 25 ans du programme d'action de Beijing (1995), qui « demeure notre ordre du jour le plus complet et le plus transformateur en termes d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes et des filles », selon l'ancienne directrice exécutive d'ONU Femmes, Phumzile Mlambo-Ngcuka (ONU Femmes. (2020). Egalité des sexes : le point sur les droits des femmes 25 ans après Beijing). Néanmoins, c'est l'adoption des ODD en 2015 qui a inscrit « l'égalité des sexes » au cœur de la notion de développement durable, s'articulant ainsi avec l'éradication de la pauvreté, l'accès à la santé, ou encore l'action climatique.

**Or, 8 ans après le lancement de l'Agenda 2030, le bilan est mitigé.** Dans son rapport de 2020 (Ibid), ONU Femmes se félicite d'abord des progrès réalisés depuis 1995 dans le domaine de l'éducation des filles, du taux de mortalité maternelle, ou du nombre de réformes juridiques et réglementaires promouvant l'égalité des sexes. **En moyenne, la parité dans l'éducation a été achevée à l'échelle mondiale, tandis que les taux de mariages d'enfants et de mutilations génitales féminines ont diminué.**

Néanmoins, la communauté internationale est loin d'atteindre les objectifs qu'elle s'est donnée d'ici 2030. Selon le même rapport, **seulement 15,4% des indicateurs de l'ODD 5 mesurés à ce jour sont « sur la bonne voie ».** A ce rythme, il faudra par exemple **286 ans pour mettre fin aux lois discriminatoires et achever une protection juridique satisfaisante.** Quant à la participation des femmes dans la politique, elles n'occupent toujours que 35% des sièges parlementaires, malgré des progrès notables. Peut-on vraiment parler de démocratie alors que les femmes y sont si peu représentées, s'interroge l'éminente politologue Drude Dahlerup (Dahlerup, D. (2017). *Has democracy failed women? Polity*) ?





## Défis conjoncturels, obstacles systémiques : la France et le monde doivent redoubler d'efforts

A l'origine de ce bilan mitigé, se conjuguent deux dynamiques. Tout d'abord, l'accumulation des défis sanitaires, climatiques, économiques et sociaux. Ensuite, les efforts insuffisants de la communauté internationale, dont la France.

Quatre défis majeurs ébranlent l'ODD 5. Un rapport dédié de l'ONU (Nations Unies. (2020). Note de synthèse : L'impact de la Covid-19 sur les femmes. 9 avril) observe que **la pandémie de la Covid-19 a accentué les inégalités entre les sexes**, et a plus durement touché les femmes et les filles dont la situation est en moyenne plus précaire que celle des hommes. A cela s'ajoute le changement climatique, qui « affectera particulièrement ceux qui ont un accès limité aux terres, aux ressources ou à des moyens de subvenir à leurs besoins ». **Or, les femmes en sont largement exclues ; elles ne représentent par exemple que 14% des propriétaires agricoles dans le monde (ONU Femmes. (2020), op. cit., p.1.)**.

L'ODD 5 est également confronté à un troisième défi : **des « ripostes vigoureuses »**, comme l'écrit Phumzile Mlambo Ngcuka (Ibid), aux objectifs d'égalité des sexes. Maxime Forest, chercheur associé au programme PRESAGE de Sciences Po, s'inquiète ainsi des démocraties « illibérales » qui émergent à l'Est de l'Europe et de leurs « réactions conservatrices » à la question du genre (Forest, M. (2020). « Genre et démocraties « illibérales » : vers un nouveau clivage en Europe ». Cogito. 26 avril). En Inde, l'un des pays les plus peuplés du monde et qui accueillait le G20 en 2023, Marie-Cécile Naves observe la **progression d'une droite nationaliste hindoue hostile aux mouvements féministes (Naves, M.-C. (2023). Géopolitique des féminismes : 40 fiches illustrées pour comprendre le monde. Editions Eyrolles)**.

Enfin, alors que la sécurité internationale se dégrade, de l'Ukraine au Caucase en passant par Israël et le Sahel, **les femmes sont les premières victimes des conflits armés**. Une femme sur 5 réfugiées ou déplacées a subi des violences sexuelles. Mais elles sont aussi au cœur des solutions, en dépit de leur faible présence dans les processus de paix. Un nombre croissant de chercheurs, à commencer par les partisans des women

peace studies, proposent une approche féministe des relations internationales et des études de sécurité. En France, Marie-Cécile Naves ou Céline Piques décrivent des rapports entre Etats masculinisés, voire virilistes.

Face à ces grands défis, la France veut être au rendez-vous. Présidente, depuis février 2022, du Comité des Parties à la Convention d'Istanbul sur la prévention et la lutte contre les violences à l'égard des femmes, elle a également contribué à hauteur de 400 millions d'euros aux ambitions définies par le **Forum Génération Égalité**. Un Fonds de soutien de 120 millions d'euros a par ailleurs été alloué aux organisations féministes pour la période 2023-2025. Dans sa nouvelle stratégie internationale « en matière de droits et santé sexuels et reproductifs », **le gouvernement veut faire de cette question « la pierre angulaire de la diplomatie féministe française » (Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères. (2023). La stratégie internationale de la France en matière de droits et santé sexuels et reproductifs, 2023 – 2027, 2)**.

Pour autant, le Haut Conseil à l'Égalité entre les Femmes et les Hommes soulignait en 2020 (Haut Conseil à l'Égalité entre les Femmes et les Hommes. (2020). La diplomatie féministe : d'un slogan mobilisateur à une véritable dynamique de changement ?) les limites de la diplomatie française en la matière. Selon Focus 2030, association promouvant les ODD, 53% des français pensent que « le gouvernement devrait en faire un peu plus » ou « beaucoup plus » (Focus 2030. (2023, 29 mars). « Sondage : ce que les gouvernements devraient faire pour faire progresser l'égalité femmes-hommes dans le monde »). A l'échelle internationale, le rapport 2020 de l'ONU appelle à un sursaut d'investissement, de réformes, et d'engagement politique. ONU Femmes s'étonne ainsi du manque de ressources financières allouées à la cause, « dans un monde où les dépenses militaires annuelles atteignent 1,82 milliards de dollars américain » (ONU Femmes. (2020), op. cit., p.1, 2).

## Face au « backlash », prôner l'interconnexion des luttes et les coalitions d'actions

Après ce tour d'horizon contrasté, Delphine O concède être tiraillée « entre tentation de l'optimisme, et la réalité du pessimisme ». Le Forum Génération Égalité a favorisé un esprit de coalition à tous les niveaux et que l'on retrouve aujourd'hui dans des initiatives telles que l'Alliance pour l'Égalité des Genres en Europe (AGEE) ou la jeune Coalition pour une philanthropie féministe.

Néanmoins, le phénomène de « backlash », reprise par Delphine O dans son nouvel ouvrage *La diplomatie féministe est un sport de combat* (2023), a été au cœur de la table ronde. Cette notion développée par la journaliste Susan Faludi en 1991 décrit la montée en puissance des mouvements anti-droits à partir des années 80, une « guerre culturelle contre les droits qui ont été acquis par les femmes » (Delphine O). Or, ce mouvement ne se restreint pas à l'Europe de l'Est, mais croît également en France ou en Italie. Entre 2009 et 2018, 707 millions de dollars ont alimenté des actions ou mouvements anti-droits en Europe (Forum parlementaire européen pour les droits sexuels et reproductifs (2021). La partie émergée de l'iceberg. Juin). En revanche, Chiara Corazza conteste les critiques faites à l'Inde dont elle juge la présidence du G20 « extrêmement constructive et performante », se soldant par trois avancées majeures. Tout d'abord, une reconnaissance accrue du rôle des femmes comme moteur de la croissance. Deuxièmement, la promotion dans les travaux du G20 du développement pour les femmes, mais surtout par les femmes (*women-led development*). Enfin, la présidence indienne a fait grand cas de l'éducation STEM (science, technologie, ingénierie et mathématiques) comme catalyseur du « leadership » féminin.

**Il y a consensus sur la nécessité d'une meilleure intégration de l'objectif d'égalité des sexes dans tous les domaines de l'action publique**, ce que la politiste Marie-Cécile Naves appelle le « gender mainstreaming » (Naves, M.-C. (2023), op. cit., p.2). Il en va de même pour une prise en compte accrue du rôle des femmes dans les réponses apportées aux multiples défis contemporains, et de l'impact démesuré que ces défis ont sur elles. Compartimenter les luttes, c'est se priver de puissantes convergences et synergies, voire pire, de prendre le risque qu'elles soient mises en concurrence. C'est pourquoi la fondation RAJA est engagée sur deux fronts : émancipation des femmes et urgence climatique. Sa déléguée générale Sophie Pouget célèbre la transversalité de l'objectif 5, « une entrée pour tous les ODD ». Cet impératif de transversalité appelle à l'approfondissement de la « diplomatie féministe » dont la France se réclame, déclinée dans tous les secteurs de l'action publique.

Entre les organisations internationales, les Etats, et la société civile, on ne peut faire le bilan de l'égalité des sexes sans se pencher sur l'engagement croissant des gouvernements locaux. **Les ODD servent de matrice à la coopération décentralisée d'un nombre grandissant de municipalités et régions.** Les réseaux de gouvernements locaux comme Eurocities s'emparent de ces enjeux, tandis que certaines collectivités forment des coalitions internationales ad-hoc à l'instar du City Hub and Network for Gender Equity (CHANGE). L'ONU, via son programme UN-Habitat apporte un soutien précieux à ce que nous pourrions appeler une paradiplomatie féministe.



## Et maintenant, que faire ?

### 6 recommandations de politiques publiques

Au vu de ce bilan de mi-parcours contrasté, et de la polycrise à laquelle nos sociétés contemporaines sont confrontées, six pistes de réflexion pour de futures politiques publiques sont proposées.

- **Un soutien financier plus ambitieux.** Les Nations Unies comme la société civile soulignent régulièrement l'écart entre engagements et ressources allouées.
- **Appuyer les mouvements en faveur de l'égalité des sexes** et favoriser les coalitions d'actions. Sur l'ensemble du secteur de la philanthropie en France qui représente près de 15 milliards d'euros, Sophie Pouget estime que les fondations féministes ou les financements directement alloués à la cause ne représentent que 15 à 20 millions d'euros. Cependant, il n'y a à ce jour aucune étude précise sur le niveau réel de financement du secteur.
- **Soutenir la recherche sur les mouvements en faveur de l'égalité des sexes et leurs financements, ainsi que sur les mouvements anti-droits.**
- **Faciliter l'accès des femmes à l'éducation STEM** (science, technologie, ingénierie et mathématiques), tout en étant conscient des risques liés aux nouvelles technologies qui impactent tout particulièrement les femmes et les filles.
- **Créer un poste de délégué interministériel aux droits des femmes**, proposé par une auditrice de la table-ronde, pour s'assurer d'une prise en compte transversale de l'objectif d'égalité des genres par l'ensemble des ministères.
- **Soutenir le développement d'une paradiplomatie féministe.** A travers leur action internationale, les gouvernements locaux contribuent à la mobilisation et la coordination de la société civile locale.

## Conclusion

« La diplomatie féministe est un sport de combat » concède Marie Fontanel, Représentante permanente de la France auprès du Conseil de l'Europe, reprenant la formule de Delphine O. Mais « c'est aussi un sport d'endurance et il ne faut surtout pas baisser la garde après les premiers rounds ». Si les succès sont indéniables, la marge de progression est immense, alors que nous sommes déjà à mi-chemin de l'Agenda 2030. Face aux défis conjoncturels qui menacent nos acquis, la communauté internationale doit redoubler d'efforts, qui à ce jour demeurent insuffisants.

Si la prise de conscience des enjeux liés à l'égalité des sexes n'a jamais été aussi forte, le « backlash » est tout aussi inédit. Face à cela, la quatrième table ronde des RDD propose l'interconnexion des luttes et les coalitions d'actions. C'est cet « esprit » du Forum Génération Egalité en appui à une diplomatie résolument féministe qui remettra l'ODD 5 au sommet des priorités.





## 04

### POUR UN NOUVEAU PACTE AGRICOLE INTERNATIONAL



Par Martin DALENCON

#### Introduction

Huit ans après l'adoption de l'ODD numéro 2 visant la "Faim Zéro" d'ici 2030, l'éradication de la fin dans le monde est en régression, en particulier dans les pays africains. Comme le souligne le rapport SOFI du Programme Alimentaire Mondial, en 2022, l'ONU comptabilisait 734 millions de personnes dans le monde qui souffraient de la faim, soit 122 millions de plus qu'en 2019. Une situation en grande partie due à la multiplication des crises internationales, de différentes natures, remettant en cause la sécurité alimentaire à l'échelle globale. La crise du Covid-19 et l'invasion russe en Ukraine ont bousculé les chaînes d'approvisionnement et révélé la fragilité des modèles agricoles traditionnels. Ceux-ci doivent aujourd'hui s'adapter à un contexte global de plus en plus tendu tout en répondant à une demande en hausse et aux contraintes du réchauffement climatique. Trois objectifs qui semblent inconciliables. Face à cette situation, comment l'industrie agricole mondiale peut-elle simultanément répondre à une demande croissante en quantité et en qualité, garantir la rentabilité des productions agricoles en dépit des chocs externes, tout en adaptant les modèles agricoles au changement climatique ?

#### Un système mondial fragilisé par la montée des crises

Comme le souligne le rapport SOFI du Programme Alimentaire Mondial, la faim dans le monde repart à la hausse, en particulier dans les pays africains. Les systèmes agricoles sont aujourd'hui confrontés à des bouleversements de natures différentes (crise climatique, hausse des prix, tensions sur les approvisionnements) qui menacent la sécurité alimentaire à l'échelle mondiale. Selon l'ONU, la population mondiale devrait atteindre près de 10 milliards d'ici 2050. Une tendance qui pousse le système agricole mondial à produire plus et plus vite. La consommation alimentaire mondiale devrait ainsi augmenter de 1,3% par an sur les dix prochaines années, un rythme néanmoins moins rapide que la décennie précédente, en raison notamment d'un ralentissement de la croissance démographique dans les pays développés. Dans les pays en développement, l'urbanisation rapide (en 2032, 74% de la population d'Asie du Sud-Est et d'Australie vivra en zone urbaine, contre 55% en 2010) et la hausse du niveau de vie entraînent des changements conséquents dans les modes de consommation. La demande en poisson, viande et produits laitiers devrait continuer à progresser

à mesure que les revenus augmentent dans les pays en développement.

Cette augmentation de la demande tant en quantité qu'en qualité est aujourd'hui confrontée à différentes tensions sur les modèles agricoles internationaux. Les crises globales de ces dernières années telles que la pandémie du Covid-19 et l'invasion russe en Ukraine mettent à mal l'équilibre de la filière agricole à l'échelle internationale, soulignant la forte dépendance à quelques acteurs stratégiques dans des filières clés (blé, engrais, énergie). La guerre a créé une situation de rareté sur le blé et les engrais et a provoqué une hausse record des prix des matières premières agricoles, atteignant un plus haut historique en mars 2022. Entre 2016 et 2021, près de 90% des exportations ukrainiennes de blé étaient à destination de l'Afrique et de l'Asie. Le blocus des ports d'Ukraine par la Russie a entraîné une situation de pénurie pour ces zones, qui cumulent parfois plusieurs facteurs déstabilisants : forte urbanisation, dépendance aux importations alimentaires, exposition aux conflits armés et au changement climatique.

L'agriculture est aussi (et surtout) fortement impactée par le réchauffement climatique. Les catastrophes naturelles, les sécheresses, les intempéries et la raréfaction de l'approvisionnement en eau bouleversent les systèmes productifs. Dans un pays comme l'Argentine, un des premiers producteurs de blé au monde, les épisodes de sécheresse qui se multiplient ces dernières années fragilisent à la fois la filière agricole locale, l'économie nationale et contribuent à

la hausse des prix du blé à l'échelle internationale. À la fois contributeur au changement climatique tout en étant fortement impacté par celui-ci, le secteur agricole est ainsi bousculé dans son fonctionnement structurel et doit enclencher des transformations en profondeur, vers un modèle plus résilient et durable.

Les modèles agricoles internationaux sont également exposés à des tensions "internes". Dans les pays développés, la continuité de la production agricole est parfois menacée car moins rentable qu'auparavant. En plus d'une adaptation nécessaire au changement climatique, la production agricole est en effet soumise à de nombreuses contraintes. D'une part, les exigences sociétales (sur le traitement des animaux ou l'utilisation de pesticides) et les changements de consommation (régimes végétarien, vegan) demandent une transformation en profondeur des modes de production qui implique souvent une hausse des coûts ou une baisse de la production. D'autre part, les producteurs n'ont que très peu de marge de manœuvre pour négocier leurs prix face aux distributeurs, d'autant plus en période d'inflation. Les changements demandés pour conserver une activité rentable tout en adaptant la production au réchauffement climatique représentent ainsi de vrais défis structurels, surtout pour les plus petits producteurs. Selon un rapport de l'INSEE de 2016, la France comptait 437 400 exploitations agricoles en 2016, presque moitié moins que 30 ans auparavant. De plus, entre 2000 et 2016, les exploitations agricoles de petite et moyenne taille ont vu leur nombre se réduire de 51% et 48% respectivement, alors que le nombre de grandes exploitations a augmenté de 10%.



## Une situation qui appelle à un changement de paradigme

Face à la multiplication des tensions qui menacent la sécurité alimentaire mondiale, les systèmes agricoles sont appelés à changer en profondeur. Les politiques publiques dans l'agriculture sont aujourd'hui régies par des impératifs de souveraineté et de sécurité alimentaire qui redessinent les relations multilatérales ainsi que les modèles de production et de consommation.

La multiplication des conflits à l'échelle internationale où l'agriculture est parfois utilisée comme une arme de déstabilisation entraîne une remise en cause du système commercial international. Ce phénomène pousse les Etats à revoir leurs modèles, vers une plus grande souveraineté alimentaire. Les initiatives en faveur de la souveraineté alimentaire doivent en effet permettre de réduire les facteurs de dépendance externe (à un nombre réduit de fournisseurs) comme interne (à un nombre réduit de cultures ou produits). La diversification des cultures, des filières et des partenariats est donc de plus en plus à l'ordre du jour et représente l'opportunité de réduire les impacts des chocs externes. C'est par exemple le sens qu'à pris la politique de souveraineté alimentaire du Québec depuis 2013, s'appuyant sur quatre piliers : la mise en valeur de la diversité des produits québécois, sur le marché interne comme externe, une utilisation optimale des terres agricoles, la valorisation du potentiel économique du secteur bioalimentaire et le développement de modes de production, de transformation et d'approvisionnement durables.

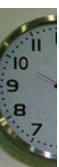
L'essor du concept de souveraineté alimentaire incite les États à repenser les échanges agricoles internationaux. Si la souveraineté alimentaire ne s'oppose pas au commerce international en tant que tel, elle aspire à un modèle plus juste, qui met moins l'accent sur les gains économiques que sur le renforcement de la sécurité alimentaire pour toutes les parties prenantes et en particulier pour les pays du Sud. Le commerce international est ainsi considéré comme un levier de solidarité et de développement de la sécurité alimentaire avant d'être un facteur de rentabilité économique. Dans ce sens, les Etats sont amenés à renforcer leur soutien aux pays en situation de crise, via la conclusion de traités internationaux protégeant le secteur agricole.

La guerre en Ukraine a ainsi vu les pays du G7, l'Union européenne et l'Union Africaine se mobiliser autour de l'initiative FARM (Food and Agricultural Resilience Mission). Cette initiative vise à maintenir les relations

commerciales avec l'Ukraine pour sa production agricole, soutenir les exploitations et la chaîne de production de la filière agricole en Ukraine et appuyer les investissements en faveur d'une plus grande souveraineté alimentaire dans les pays dépendants des exportations ukrainiennes. L'Union européenne a également établi des corridors de solidarité afin d'aider l'Ukraine à exporter sa production alimentaire. La conclusion à l'été 2022 de l'initiative céréalière de la Mer Noire, établissant la réouverture partielle des ports ukrainiens, laissait envisager que la question alimentaire serait épargnée du conflit. Néanmoins, le retrait de la Russie de cet accord en juillet 2023 met de nouveau en péril la sécurité alimentaire à l'échelle globale.

Le changement de paradigme autour de l'alimentation globale s'accompagne aussi d'une reconfiguration des modèles de production et de consommation, centrés sur l'agriculture durable. Ils visent là aussi à rendre les systèmes agricoles et alimentaires résilients, moins exposés aux chocs externes et plus justes socialement et économiquement. C'est notamment le cœur de la stratégie "Farm to Fork" lancée par l'Union Européenne à l'occasion du "Green Deal". L'objectif est d'adopter une nouvelle approche de l'agriculture, respectueuse de l'environnement, et de la biodiversité, qui garantisse la sécurité alimentaire, à un prix juste pour le consommateur et le producteur. Cette reconfiguration du modèle agricole, davantage basé sur un fonctionnement en circuit court, cherche également à réduire de façon significative l'impact du transport, des procédés de transformation, mais aussi le gaspillage alimentaire et l'utilisation de pesticides

Enfin, l'adaptation des modes de consommation à l'échelle globale est également essentielle pour accompagner la transition des modèles agricoles. L'évolution vers des régimes alimentaires moins basés sur la consommation de viande contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre. La production de viande et de produits laitiers représente 14,5% des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle globale selon la FAO et mobilise un tiers des surfaces habitables de la Terre. La réduction progressive de cette production doit permettre d'importants "gains" climatiques. Un défi qui demande une forte coordination à l'échelle globale car la production de viande mondiale continue d'augmenter, portée à la fois par une demande plus forte dans les pays en développement (et notamment en Asie) mais aussi par une baisse des coûts de production, liés à une hausse de l'offre d'aliments pour le bétail comme le soja et le maïs.



Dev  
de  
res



## Vers de nouveaux modèles de production et de consommation

Face à la multiplication des chocs externes, les modèles de production sont appelés à se transformer, via une panoplie de solutions, alliant l'adoption de pratiques agricoles dites "régénératrices", l'utilisation de la technologie et un fonctionnement de plus en plus local et en circuit court.

L'agriculture régénératrice vise à envisager la production non pas comme uniquement basée sur la récolte mais aussi sur l'entretien des sols, l'utilisation responsable de l'eau et la protection de la biodiversité. Une approche plus systémique qui permet de mobiliser une diversité d'acteurs. Le Forum Économique Mondial estimait ainsi en 2020 qu'une transition vers des pratiques d'agriculture régénératrices pourrait générer jusqu'à 60 millions d'emplois d'ici 2030.

Dans une démarche similaire, le développement de l'agroécologie s'inscrit dans la transformation des productions vers des modèles plus durables. Basé sur l'adaptation de la production en s'appuyant sur les fonctionnalités offertes par les eco-systèmes, l'agroécologie vise à préserver les ressources naturelles, en les exploitant tout en maintenant leurs capacités de renouvellement. Cette approche nécessite une adaptation au cas par cas des modèles de production, propre à chaque territoire. Elle demande aussi une connaissance poussée, scientifique, de l'environnement et des ressources disponibles sur une parcelle. Par exemple, le développement des cultures associées, qui visent à cultiver en simultanée un légumineux avec une céréale, permettent des gains de productivité importants mais demandent une connaissance poussée des sols. L'agroécologie repose également sur la réorganisation des filières à l'échelle locale. Elle vise à diversifier les cultures et les semences disponibles, à minimiser les pertes et le transport en transformant et en distribuant localement.

Ces nouveaux modèles s'appuient sur une agriculture sobre, raisonnée et de précision, qui requiert l'adoption d'innovations technologiques (numériques, spatiales). Ils doivent permettre d'optimiser les récoltes et les coûts et donc de favoriser la rentabilité économique. Toutefois, ils sont aussi basés sur l'acceptation des aléas et des chocs (épisodes climatiques, hausse des prix) et demandent donc la mise en place de systèmes de solidarité qui permettent de répondre à ces aléas. Au Brésil par exemple, l'organisation

solidaire des producteurs et des consommateurs autour de l'agroécologie a permis la résilience de tout un écosystème durant la pandémie du Covid-19. Ces nouveaux modèles de production s'accordent bien avec la préservation de l'environnement et, sur le long terme, peuvent permettre de faire naître de nouvelles opportunités économiques. Ils doivent néanmoins s'accompagner d'un changement de la consommation, là aussi vers un modèle plus responsable et durable.

En effet, s'il est essentiel d'adapter nos modèles de production, une reconfiguration de nos modes de consommation est aussi nécessaire. Dans ce sens, le développement de politiques publiques relatives à l'alimentation peut avoir un réel impact positif. Sensibiliser, éduquer et former le grand public à des habitudes de consommation plus responsables doit permettre un changement des comportements qui va dans le même sens que l'adaptation des modèles de production. Là aussi, la place de la société civile doit être mise en avant afin de diffuser les bonnes pratiques et de coordonner production et consommation à des échelles locales et faciliter la transition vers de nouvelles habitudes de consommation. Cette sensibilisation doit également se faire sur les thématiques du gaspillage alimentaire, sur les questions relatives au prix des aliments et aux impacts sociaux et économiques bénéfiques pour un territoire d'une consommation raisonnée. Dans un rapport publié en septembre 2021 analysant les politiques françaises de l'alimentation, France Stratégie mettait justement l'accent sur la nécessité à la fois de mieux sensibiliser et accompagner le consommateur à tout âge sur l'alimentation tout en améliorant l'information nutritionnelle et environnementale transmise aux consommateurs.

A l'échelle internationale, il semble plus que jamais important de soutenir les pays les plus exposés à l'insécurité alimentaire, ce à travers l'aide publique au développement mais aussi à travers le développement d'initiatives de coopération entre société civile et secteur agricole qui mettent en avant le transfert de connaissances et de technologies. La communauté internationale doit également faire le maximum pour préserver l'agriculture hors des crises. Sur ce point, un engagement international est nécessaire, en faveur de la prévention des conflits, de l'anticipation des crises humanitaires et de la mise en place de systèmes de solidarité.



## Protéger et assurer une sécurité alimentaire durable

---

Afin de mettre en œuvre les changements nécessaires, **les politiques publiques doivent adopter une stratégie globale, multi-acteurs**, qui rapproche le monde de la recherche avec les pouvoirs publics ainsi qu'avec les producteurs pour favoriser la mesure des impacts environnementaux, mais aussi avec les consommateurs pour mieux informer sur la qualité et l'impact environnemental des produits.

Les Etats sont aussi appelés à **reconnaître le rôle majeur que peuvent jouer l'agroécologie et l'agriculture régénératrice** dans la reconfiguration de nos modes de production et de consommation, plus durables. En parallèle, **le rôle de la sphère scientifique doit être réaffirmé**, afin de mieux informer et guider les producteurs dans leur transition. Les Etats doivent **soutenir la recherche et l'établissement d'indicateurs fiables et compréhensibles** qui permettent une transition plus efficace et l'adoption de pratiques de plus en plus ciblées. Comme nous l'avons vu, ces nouveaux modèles supposent également une acceptation des aléas climatiques. Leur mise en place doit donc être **accompagnée de systèmes de solidarité tant à l'échelle nationale qu'internationale**.

A l'échelle nationale, **l'établissement d'un fond de solidarité** pourrait ainsi permettre de pallier aux fluctuations de la production agricole en soutenant les producteurs. A l'échelle internationale, les Etats doivent **reconnaître le caractère sensible de l'agriculture** et redoubler d'efforts pour préserver ce secteur de tout conflit ou différend géopolitique. Là aussi, la mise en place de systèmes de solidarité contraignants doivent permettre de dissuader les tensions géopolitiques et de mieux faire face aux situations les plus critiques.

Revoir nos modes de consommation est également primordial pour acter une réelle transition. Les politiques publiques doivent donc **promouvoir des campagnes d'information et de sensibilisation** en faveur de modes de consommation plus responsables et ainsi montrer comment l'alimentation peut être vecteur de changements positifs dans les modèles agricoles. Au-delà de la sensibilisation des consommateurs, **les réglementations en matière de publicité alimentaire et de transparence doivent aller plus loin** pour servir les objectifs liés à la transition écologique mais aussi répondre aux problématiques de santé publique. **L'approche de l'agriculture par l'alimentation** s'aligne avec une stratégie multi-acteurs nécessaire car elle permet de concerner toutes les parties prenantes de la filière.



## Un enjeu qui nécessite une meilleure coordination internationale

---

Si le défi de l'alimentation semble gigantesque à relever, les solutions pour amorcer les transformations nécessaires existent bel et bien. Leur application nécessite cependant des changements structurels profonds, qui appellent à une réelle impulsion politique. A l'échelle internationale, cette problématique s'est trop dispersée ces dernières années dans la multiplication de sommets et d'entités différentes qui ont vocation à traiter du sujet de l'alimentation. Par conséquent, la question alimentaire souffre aujourd'hui d'un déficit de coordination à l'échelle globale. La COP 28 qui se tiendra à Dubaï fin novembre peut être l'occasion de poser les bases d'un pacte agricole international qui puisse tracer une feuille de route commune pour la transformation des systèmes agricoles dans le monde.





SOBRIÉTÉ & SÉRIOSITÉ : UNE GUERRE, DEUX FRONTS. LES ODD : DES BATAILLES ?

Fondées par... soutenues par



ANCE  
ION  
E)



## 05

### ONEHEALTH : APPROCHE (ÉCO)SYSTÉMIQUE DE LA SANTÉ



Par Grégory OBIANG NDONG

#### Introduction

**La santé humaine, des animaux, et l'état des milieux et des écosystèmes sont liés.** Selon l'OIE, 60% des maladies infectieuses humaines sont zoonotiques, c'est-à-dire qu'elles sont transmises entre les animaux et les humains.

La recrudescence des zoonoses africaines depuis 2012, la récente pandémie de COVID-19, et la dégradation sans précédent des écosystèmes, ont amplifié la mise en lumière dans le débat public des liens étroits entre santé humaine, des animaux et des écosystèmes.

Conscient de ces liens, plusieurs initiatives au niveau mondial, comme le Partenariat tripartite OMS-FAO-OIE, ainsi que par le PNUE, promeuvent une approche « One Health » « Une seule santé ».

Cette approche vise à promouvoir des réponses multisectorielles face aux risques alimentaires, aux risques issus des zoonoses et aux autres menaces pour la santé publique à l'interface homme-animal-écosystème.

Dans ce contexte, comment mettre en œuvre l'approche One Health de façon concrète dans les politiques publiques ?

#### L'exemple de l'ODD 3 de l'ONU, résolutement tourné vers démarche One Health

Parmi les politiques en matière de santé publique au niveau mondial, l'ODD 3 de l'ONU s'inscrit résolument dans une démarche One Health.

Notamment, son objectif ambitionne de « donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et de promouvoir le bien-être à tous les âges ».

Concrètement, les cibles 3.3 et 3.9 proposent par exemple de réduire nettement d'ici 2030 les maladies transmissibles (exemple les maladies tropicales) et le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses et à la pollution de l'air, de l'eau et du sol.

L'atteinte de ces objectifs nécessite toutefois d'énormes moyens financiers de la part des États et des organisations internationales. Par ailleurs, les moyens de suivi au niveau mondial de l'atteinte de ces cibles demeurent un énorme défi.

## La démarche One Health, un des piliers de la nouvelle stratégie française en santé mondiale

En France, les liens étroits entre la dégradation des écosystèmes et l'augmentation de l'occurrence des maladies zoonotiques ont été mis en évidence dans de nombreuses études (cf. programme Efese du CGDD). En 2015, une étude de Santé publique France sur l'impact à court terme des particules en suspension (PM10) sur la mortalité dans 17 villes françaises (période 2007 et 2010) a également montré qu'une augmentation de 10 µg/m<sup>3</sup> des niveaux de PM10 du jour et des cinq jours précédents se traduit par une augmentation de 0,51% de la mortalité non accidentelle.

Considérant ces enjeux de santé publique à l'interface homme-animal-écosystème, la démarche One Health fait désormais partie des piliers de la nouvelle stratégie française en santé mondiale.

En tandem avec l'Allemagne, la France a ainsi grandement contribué par exemple à la création de l'équivalent d'un GIEC une seule santé, regroupant des experts mondialement reconnus dans leur domaine, au sein du Groupe d'experts de haut niveau OHHLEP.

Les domaines d'intérêt de l'OHHLEP couvrent notamment la réalisation d'évaluations scientifiques et la fourniture de lignes directrices sur l'élaboration d'une approche stratégique à long terme pour réduire le risque de pandémie zoonotique.

## Le déploiement de One Health nécessite des données probantes sur les risques Santé-Environnement

Mettre en œuvre de façon concrète la démarche One Health dans les politiques de santé publique nécessite de disposer de données probantes concernant les liens entre la santé humaine, la santé animale et la santé des écosystèmes.

Toutefois, disposer de ces données scientifiques pose de nombreux défis.

Parmi ces derniers, la répartition de la donnée environnementale entre plusieurs acteurs, ou encore leur qualité et leur hétérogénéité, représente autant de freins à surmonter.

Pour y remédier, la synergie entre les différents acteurs de la santé environnementale apparaît indispensable, notamment pour faire vivre toute initiative autour de la donnée.

Ainsi, le mot d'ordre pour ce faire est décloisonnement et interdisciplinarité.

Dans cette perspective, des projets tels que le Green Data For Health, mis en place par l'Ecolab du CGDD, visent à créer un espace commun de données environnementales pour la santé, afin de les valoriser pour la recherche en santé-environnement. À ce jour, 127 bases de données environnementales en lien par exemple avec les masses d'eau sensibles aux pollutions, les émissions polluantes et des déchets, ou la qualité de l'air, y ont ainsi été recensées et regroupées.

À l'image de ce projet, d'autres initiatives telles que des lançements d'appels à projets pourraient également être complémentaires pour comprendre comment mieux mobiliser la donnée en santé environnementale, et permettre d'améliorer les connaissances sur les risques santé-environnement.

La collecte de données ne devrait toutefois pas être un alibi pour ne pas rentrer dans du concret, et de ce fait, attendre d'avoir les données parfaites ne devrait pas être un impératif pour mettre en place de plans d'action concrets.





## Le déploiement de One Health contribue également au bien-être économique

La dégradation de la santé des humains et des écosystèmes porte des conséquences économiques et sociales majeures.

À l'échelle mondiale, on estime par exemple que la dépression et l'anxiété font perdre chaque année 12 milliards de jours de travail, ce qui représente une perte de productivité de 1000 milliards de dollars par an (OMS).

Il est donc également crucial de souligner le rôle majeur que joue la santé humaine dans le bon fonctionnement de notre économie, à travers notamment la productivité des travailleurs au sein des entreprises, et donc la compétitivité des pays.

Or, la santé d'une entreprise est avant tout la santé des personnes de l'entreprise. Mettre en œuvre la démarche One Health passe ainsi également par la prise en compte du bien-être des individus au sein des organisations.

À travers leur rôle dans la formation académique des managers de demain, les écoles de management telles que la Burgundy Business School ont un rôle majeur à jouer dans la prise en compte de ces enjeux au sein des organisations.

De façon concrète, cela pourrait se traduire par une inclusion des enjeux associés à One Health dans les programmes d'enseignement et de recherche scientifique en gestion.

## Le secteur de la santé génère des pollutions qu'il convient de prendre en compte dans le déploiement de la démarche One Health

Le secteur de la santé mondiale avait une empreinte climatique de 2,0 Gt de CO<sub>2</sub>e en 2014, soit 4,4 % des émissions nettes mondiales (Health Care Without Harm 2019).

Près de 8 % des émissions de gaz à effet de serre de la France sont dues au secteur de la santé (The Shift Project 2021).

Ainsi, le secteur de santé, dont la mission première est de permettre à tous de vivre en bonne santé, génère toutefois d'importantes pollutions, avec des impacts possibles...sur la santé humaine.

Gérer ces pollutions requiert la mise en place de solutions innovantes par les établissements de santé.

L'exemple de CALYDIAL, un Centre associatif lyonnais de dialyse qui utilise un dispositif innovant d'économie d'eau et de gestion des déchets en hémodialyse unique en France, démontre que des solutions existent pour engager la transition écologique en santé.

La transition écologique en santé est une démarche de santé durable favorisant l'intégration de mesures économiquement viables, socialement équitables et écologiquement soutenables, promotrices de santé et de bien-être (ministère de la Santé et de la Prévention).

L'accompagnement à cette démarche représente un enjeu majeur pour la France. En témoigne le lancement le 22 mai 2023 d'un Comité de pilotage sur la planification écologique pour le système de santé, dont les engagements porteront sur sept grands axes : bâtiments et maîtrise de l'énergie, achats durables, soins écoresponsables, déchets du secteur, formation et recherche en transformation écologique, mobilités durables, impact environnemental du numérique.

L'accompagnement à la transition écologique en santé se traduit en outre par le déploiement à l'échelle des territoires d'un réseau de coordinateurs en transition énergétique et écologique en santé (CTEES), financé à hauteur d'environ 10 millions d'euros par an.

Au sein des structures, ce réseau a pour mission de réaliser des audits énergétiques, d'initier des plans d'action de réduction de la consommation énergétique et d'amélioration de la qualité de l'air, ou encore de développer des outils et des recommandations pour limiter les pollutions.

L'aide à l'ingénierie pour le développement des projets de transition écologique, et l'aide au financement des projets, figurent également parmi les leviers importants pour l'accompagnement à la transition écologique en santé.

## Le déploiement de One Health passe également par une remise en question de la formation médicale et la considération des dynamiques locales au sein des territoires

Le parcours de santé est formé du triptyque préventif-curatif-palliatif.

Cependant, force est de constater que nos systèmes de santé actuels accordent plus d'attention au curatif. Or, comme le dit un adage très connu, « Il vaut mieux prévenir que guérir ».

Pour parvenir à une meilleure santé de tous, la prise de conscience du préventif devrait être renforcée dans la formation des professionnels de santé, de même que la formation et la sensibilisation aux enjeux One Health.

En tant qu'État membre de l'OMS et acteur clé de la santé mondiale, la France soutient ainsi à titre d'exemple la mise en place prochaine à Lyon de la future académie de l'OMS, destinée à transformer la formation continue des professionnels de santé du monde entier.

De même, la nécessité de créer des dialogues citoyens et de co-construire des contrats locaux de santé avec les individus, dès le plus jeune âge, apparaît également comme un levier important.

Ce type de contrat, porté conjointement par l'Agence régionale de santé et les collectivités territoriales, vise à réduire les inégalités territoriales et sociales de santé, en mettant notamment l'accent sur la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social.

## Conclusion

Au-delà de One Health, une approche « intégrative » semble nécessaire. Le lien entre la santé humaine, animale et des écosystèmes représente un premier pas dans la direction d'une santé dite « intégrative », souligne certains spécialistes, parmi lesquels l'association ORÉE.

Bien qu'encore ambiguë de nos jours, cette nouvelle approche de santé vise à *appréhender la santé de l'individu dans sa globalité*, avec pour mot clé la prévention.

D'après ces promoteurs, cette démarche ne rejette aucune forme de médecine, et considère que la responsabilisation de sa santé, dès le plus jeune âge, est une des voies possibles pour atteindre par exemple les objectifs fixés par l'ODD 3.

De façon concrète, cela pourrait par exemple se traduire par la mise en place de programmes d'éducation thérapeutique visant à responsabiliser le patient dans le processus de soins.

Le retour d'expérience issu de la mise en œuvre de cette démarche depuis bientôt 20 ans chez certains acteurs du secteur de la santé, tels que CALYDIAL, suggère qu'elle présente l'avantage de permettre au patient d'adhérer au traitement.

Afin d'être reconnue dans les sphères scientifiques et les organes décisionnels, cette approche intégrative gagnerait toutefois à être éprouvée avec succès à des échelles plus larges, en vue d'une déclinaison opérationnelle.



## INDUSTRIE VERTE : TENSIONS TRANSATLANTIQUES, BATAILLE GÉOÉCONOMIQUE ?



Par Thibaut ATCHE

### Introduction

Adoptée en 2022, l'IRA a pour double objectif de contenir l'inflation nationale via la taxation et via un choc de compétitivité, tout en impulsant une transition vers une économie plus respectueuse de l'environnement.

Les débats autour de cette décision américaine matérialisent bien à quel point l'industrie verte s'annonce comme l'un des enjeux majeurs des relations internationales contemporaines, et il est difficile d'en ignorer l'impact potentiel.

La dimension choc de compétitivité de la politique climatique américaine soulève des questions cruciales quant à son influence sur les relations transatlantiques et les équilibres géoéconomiques mondiaux. En effet, certaines

des mesures phares de l'IRA ont été vivement critiquées en Europe, pour leur caractère protectionniste qui pourrait réduire la compétitivité du continent européen, déjà en mal de croissance. Par exemple, l'IRA pourrait induire un écart de prix allant jusqu'à 20% entre des véhicules électriques produits aux Etats Unis et en Europe.

En 2023, l'industrie verte serait-elle le terrain de nouvelles tensions transatlantiques voire d'une bataille géoéconomique mondiale?

Pour répondre à cette question complexe, il est essentiel d'analyser en profondeur les dispositions de l'IRA et la réponse de l'UE. Il semblerait que, face à l'IRA, l'Europe n'ait d'autres choix que de réagir, ou de subir.





## L'inflation Reduction Act, un tournant majeur dans la politique climatique américaine

L'année 2022 a marqué un tournant majeur dans la politique climatique des États-Unis avec l'introduction de l'*Inflation Reduction Act* (IRA), une mesure de réconciliation budgétaire comportant huit titres abordant un large éventail de politiques nationales.

Ce texte ambitieux vise à la fois à contenir l'inflation et à promouvoir la production d'énergie propre sur le territoire américain, représentant ainsi la plus grande initiative de lutte contre le changement climatique de l'histoire des États-Unis.

L'objectif déclaré est de réduire d'environ 40 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport à l'année 2005. Cette législation marque une rupture radicale avec la politique de l'ère Trump, mais suscite toutefois des controverses au sein de l'establishment politique américain.

En effet cette législation cherche à favoriser certaines industries au détriment d'autres via un rééquilibrage de la taxation, et si elle devrait en moyenne, aboutir à une hausse globale des recettes de l'Etat, certains mécanismes de réduction d'impôts ne sont pas plafonnés, et pourrait in fine aboutir à une réduction des recettes qui devrait être compensée par la dette. Une dynamique en général peu populaire au sein du parti Républicain. Par ailleurs, les Républicains s'attaquant de plus en plus

fortement aux mesures de lutte contre le changement climatique, l'avenir politique de l'IRA avec ses priorités actuelles pourrait être compromis en cas de défaite des démocrates aux élections de 2024.

Au cours des dix prochaines années, l'IRA devrait générer des recettes d'environ 739 milliards de dollars grâce à des réformes portant sur les prix des médicaments sur ordonnance, à l'imposition d'un taux d'imposition minimal de 15 % pour les sociétés réalisant plus d'un milliard de dollars de revenus annuels, à un renforcement de la fiscalité, à l'imposition d'une taxe d'accise de 1 % sur les rachats d'actions et à une prolongation de deux ans du mécanisme de limitation des pertes d'exploitation excessives.

Toutefois, l'IRA suscite également des préoccupations au niveau international en raison de ses subventions aux industries dites « vertes », notamment des exigences en matière de contenu local interdites par les règles de l'Organisation mondiale du commerce, ce qui constitue une première pour les États-Unis et pourrait déstabiliser le système commercial international. L'impact de cette législation sur l'Europe, ainsi que sur le reste du monde, reste incertain, mais il est clair que l'IRA entraînera des ajustements dans les chaînes d'approvisionnement mondiales.

## Une réponse européenne vigoureuse

L'Union européenne (UE) a réagi vigoureusement à l'Inflation Reduction Act (IRA) des États-Unis en mettant en place une série de mesures pour soutenir son industrie, notamment verte, et accélérer la transition vers la neutralité climatique.

Le Green Deal Industrial Plan, présenté en février 2023, repose sur quatre piliers : un environnement réglementaire simplifié, un accès accru au financement, le renforcement des compétences et la promotion d'une chaîne d'approvisionnement résiliente. Il introduit également le Net-Zero Industry Act pour faciliter le déploiement rapide de capacités industrielles neutres en carbone. Les programmes REPowerEU et InvestEU sont essentiels pour économiser de l'énergie, produire de l'énergie propre et diversifier les approvisionnements énergétiques de l'UE.

En réponse à l'IRA, l'UE a également assoupli ses règles d'aides d'État grâce au Temporary Crisis and Transition Framework, permettant un soutien accru à l'industrie, particulièrement verte et numérique.

De plus, le Recovery and Resilience Facility, mis en place pour contrer les conséquences économiques de la pandémie, comporte une composante climatique importante et est financé en partie par des Green Bonds, faisant de la Commission l'émetteur principal de green bonds au monde.

Les différences entre l'UE et les États-Unis résident dans leurs approches en matière de financement et de ressources. L'UE s'appuie sur des fonds financés par la dette, ce qui peut engendrer un fardeau pour les contribuables à l'avenir, tandis que les États-Unis optent pour des réductions d'impôts ciblées et très rapidement disponibles pour financer de nouvelles initiatives liées au climat. La philosophie économique varie également, l'UE ajoutant de nouvelles priorités sans réduire les anciennes, tandis que les États-Unis affectent les ressources existantes en réduisant les financements d'anciennes priorités. Ces différences peuvent avoir des implications macroéconomiques et fiscales significatives, en ce que la dette devrait diminuer ou du moins rester stable aux États-Unis tandis qu'elle augmenterait en Europe. La facilité avec laquelle les entreprises européennes auront accès aux fonds jouera aussi un rôle important dans leurs efforts de compétitivité.

Il apparaît que l'UE a réagi de manière proactive à l'IRA américain via différents mécanismes visant à renforcer la compétitivité de son industrie verte, les différences d'approche de chaque côté de l'atlantique diffèrent malgré tout profondément et leurs impacts respectifs sur le long terme restent à observer.

Dans ce contexte, en France, la loi industrie verte définitivement adoptée le 10 octobre dernier, et qui met l'accent sur des crédits d'impôts et l'accessibilité des aides notamment semble se placer faire le pont à l'échelle nationale entre l'approche de l'UE et celle des États-Unis.



Les différentes approches économiques entre l'Union européenne (UE) et les États-Unis entraînent des conséquences significatives pour les industriels européens.

En effet, les réductions d'impôts ciblées aux États-Unis visent à maintenir la compétitivité de leurs entreprises. En revanche, pour soutenir son économie, l'UE dépend largement de financements issus de la dette, ce qui peut alourdir les coûts à long terme pour les entreprises européennes. De plus, le coût de l'électricité en Europe est souvent considéré comme désavantageux par rapport à d'autres régions, ce qui peut exercer une pression sur les coûts de production. Si les États-Unis ont fait du coût de production de l'électricité une priorité, l'Europe tergiverse encore sur sa stratégie énergétique comme l'illustre les débats récents autour du marché européen de l'électricité. Les contraintes que cherche à imposer l'Allemagne sur le coût de l'électricité en France, historiquement bas grâce au nucléaire, ressemblent de plus en plus à une lutte pour préserver un avantage compétitif national plus qu'à la recherche d'un optimum économique à l'échelle du continent.

Par ailleurs, le mode de financement européen souvent long et complexe ralentit les processus de prise de décision en Europe. Ce modèle est perçu comme un obstacle majeur pour les entreprises. Même si ce n'est pas une fatalité, les retards potentiels dans l'approbation et la mise en œuvre de projets liés à la transition écologique peuvent entraver la compétitivité et l'efficacité opérationnelle. L'approche américaine semble de ce point de vue-là accorder une plus grande réactivité aux entreprises d'outre atlantique.

Mais au-delà des différences conceptuelles, l'approche européenne se distingue par une absence de coordination forte au niveau européen justement.

Les panélistes ont exprimé clairement le besoin d'une politique industrielle commune au sein de l'UE, centrée sur la durabilité et la décarbonation. Aujourd'hui, l'absence d'une telle politique limite la cohérence des mesures prises à travers les États membres et crée des incertitudes quant aux réglementations et aux incitations, ce qui peut entraver la planification à long terme des entreprises.

Pour autant il ne s'agit pas uniquement de se mettre d'accord sur un cap à suivre, des normes claires et fondées sur des principes scientifiques solides apparaissent importants pour un pilotage efficace de la politique continentale. Les reporting financiers et extra financiers doivent ainsi être un des enjeux majeurs de toute politique européenne sur le sujet, en ce que l'Europe a aujourd'hui l'opportunité de faire émerger les grandes agences de notations de demain, et ainsi

d'assurer une bonne représentativité de ses valeurs et intérêts au niveau mondial pour les prochaines décennies.

Pour aller plus loin, les enjeux de compétitivité et de souveraineté n'auront que peu d'importance si l'Europe ne parvient pas à sécuriser un accès suffisant aux matières premières. Si une politique forte d'un point de vue réglementaire et financier à l'échelle du continent est nécessaire, pour assurer notre sécurité d'approvisionnement, les industriels se doivent aussi de réinventer leurs modèles économiques pour faire la part belle à l'économie circulaire, l'économie d'usage et fonctionnelle, ainsi que le réemploi, pour réduire leur consommation de ressources.

Pour faire face à ces nouveaux défis, les panélistes ont insisté sur l'importance de motiver les jeunes à s'engager dans l'industrie verte et de fournir une formation de haute qualité ainsi que des transferts de connaissances pour préparer la main-d'œuvre future à Innover et implémenter efficacement les innovations au fur et à mesure de leur apparition.

Dans l'ensemble, les industriels européens font face à des défis considérables, mais ils sont également exposés à d'importantes opportunités, les différences d'approche économique entre l'UE et les États-Unis auront un impact décisif sur la compétitivité et la souveraineté européenne à long terme.

Une politique industrielle commune, une compétitivité accrue, l'adoption de pratiques durables, et une adaptation aux normes financières et énergétiques en mutation rapide sont des aspects clés pour le succès des entreprises engagées dans la transition vers une économie verte en Europe.

A la lumière des débats de la table ronde organisée par l'Institut Open Diplomacy dans le cadre des rencontres du développement durable 2023, il apparaît que la France doit se faire l'avocate au niveau européen d'une politique plus intégrée qui nivèle par le haut et non par le bas, notamment afin de réduire le coût de l'électricité en Europe, le socle de notre souveraineté.

Les conditions d'octroi des financements doivent continuer de cibler l'industrie verte et notamment l'économie circulaire et la transition vers des modèles d'économie d'usage et fonctionnelle. Afin d'assurer une allocation juste et efficace de ces financements les entreprises devraient être encouragées à rendre leurs données transparentes et fiables en ce qui concerne leurs pratiques environnementales et sociales. Les normes et les référentiels doivent être fondés sur des critères scientifiques pour assurer une évaluation précise et cohérente.



## Conclusion

---

L'émergence d'agences de notation de critères extra-financiers en Europe assumant un rôle de leadership au niveau mondial assurerait une place de choix aux valeurs européennes sur la scène mondiale tout en garantissant certains aspects de notre souveraineté.

En résumé, l'UE, y compris la France, devrait se concentrer sur des investissements ciblés dans les énergies bas carbone, l'amélioration de la compétitivité énergétique, la promotion de l'industrie verte, la transparence des données, le leadership en matière de durabilité, l'innovation et l'économie circulaire, pour renforcer sa position dans la lutte contre le changement climatique, garantir sa souveraineté et favoriser la croissance durable.

L'IRA a posé un défi de taille à l'Union européenne, si le défi a été relevé avec énergie certains points restent à améliorer pour permettre à notre industrie de réellement faire face au nouveau monde qui émerge. Plus que jamais il apparaît que puissance économique et souveraineté font de pair, l'un ne pouvant exister sans l'autre l'Europe doit faire son maximum pour préserver son accès à une énergie compétitive et produite localement, mais aussi aux matériaux dont elle a besoin.

Les technologies à notre disposition dès aujourd'hui permettent de réaliser certains de ces objectifs de manière compatible avec la lutte contre le changement climatique, pour autant face aux limites physiques, les technologies ne seront pas suffisantes. L'Europe se doit de mobiliser sa jeunesse via l'offre de formation et l'incitation à la création d'entreprise notamment, pour réinventer certains modèles économiques et faire émerger des leaders mondiaux dans les domaines du reporting extra financiers ou encore de l'économie circulaire et du réemploi.

Entre choc de compétitivité, subventions, accaparement des ressources stratégiques, l'Europe se retrouve entraînée dans une bataille géo-économique mondiale qu'elle le veuille ou non. Les vainqueurs de cette nouvelle compétition seront ceux qui pourront sécuriser l'accès aux ressources et marchés stratégiques. On peut souhaiter que cette sécurisation se ne fasse pas par la force, mais surtout via la définition et l'implémentation de nouvelles normes économiques et politiques.

Dans ce contexte, l'Europe a un rôle à jouer dans un domaine où elle excelle historiquement. Ainsi, l'Europe se doit de devenir le centre des affaires mondiales de la finance verte, et de faire émerger sur son territoire les grandes agences de notations de demain.



# 07

## INVESTIR POUR NOS ENFANTS



Par Aina KURIC

### Introduction

Dans les plus grandes puissances mondiales comme dans les pays les moins développés, investir pour nos enfants signifie investir dans l'avenir d'une société, d'un pays, certainement de l'humanité. Cette conviction largement partagée doit commencer par l'investissement dans l'éducation. Eduquer c'est protéger nos enfants, les préparer à faire face à l'évolution de nos sociétés. Concrètement il s'agit d'investir dans les infrastructures, valoriser des métiers de l'enseignement et permettre l'accès à l'école pour tous, le plus longtemps possible.

Dans un contexte de tension géopolitique croissante et de déstabilisation de nombreuses régions du monde, comment faire en sorte que les enfants ne soient pas les premières victimes de leurs parents.

### Un bilan très inégal à l'échelle mondiale

Le 20 novembre 1989 était adoptée en Assemblée générale des nations unies la Convention Internationale des Droits des Enfants (CIDE). Cette convention composée de 54 articles comprend notamment le droit d'avoir une identité, l'accès aux soins, à l'éducation et la protection face aux violences. Ce texte se veut juridiquement contraignant, c'est pourquoi les experts indépendants du comité des droits de l'enfant des Nations Unies contrôlent la mise en œuvre de la convention auprès des 197 Etats signataires.

Le 25 septembre 2015 ce sont 193 pays qui font le choix d'adopter le programme de développement durable à l'horizon 2030. Il s'agit des 17 objectifs de développement durable (ODD) à atteindre à cette date, dont l'un (ODD 4) garantit à nos enfants l'accès à une éducation équitable, gratuite et de qualité.

Néanmoins, en 2023 l'UNICEF fait un bilan mitigé de l'atteinte de ces objectifs. Nous comptons aujourd'hui dans le monde 250 millions d'enfants non scolarisés. Des pays comme l'Afghanistan sont particulièrement touchés (dans ce cas précis il s'agit de la déscolarisation des filles depuis la prise de pouvoir des Taliban).

Selon l'Unesco, dans le monde 10% des filles sont déscolarisées contre 8% des garçons. Cet écart a diminué de 3 points en 20 ans mais reste encore important.



A contrario du constat mondial, la France a le plus progressé au regard de l'ODD4. Les gouvernements successifs ont chacun apporté leur pierre à l'édifice au travers de nombreux dispositifs tels que les programmes *plus de maîtres que de classes* et *devoirs faits*, la baisse de l'âge obligatoire de scolarité à 3 ans contre 6 ans, la revalorisation des bourses et l'élargissement de l'éligibilité des bourses, augmentant de fait le nombre de boursiers, ou encore le dédoublement des classes de CP et CE1 dans les zones d'éducatrices prioritaires par exemple. Le but premier de ces dispositifs est de renforcer l'égalité des chances en mettant plus de moyens dans les écoles des secteurs les plus défavorisés.

Les inégalités entre les territoires restent toutefois un axe de progrès. La véritable inquiétude en France est le manque d'attractivité des métiers de l'enseignement et il ne faut pas ignorer ces problématiques pour que l'école avance. Selon le ministère de l'éducation nationale, un enseignant en France perçoit un salaire de 1928 euros net en début de carrière et percevra 2032 euros net après 10 d'expérience, il s'agit là d'une faible évolution au regard de la mission confiée.



## Les enfants, en particuliers les filles sont en première ligne du recul des ODD

Chaque crise entraîne un recul des ODD. D'abord les guerres, selon l'ONU le plus grand silence de l'histoire est l'utilisation du viol comme arme de guerre (cf Sexual violence in conflict).

Les enfants non scolarisés sont bien souvent enrôlés dans les conflits armés (cf Mission d'information parlementaire « enfants sans identité »).

Les lieux d'éducation sauvent des vies, ils sont pour de nombreux enfants le lieu du seul repas de la journée, de la protection physique, là où on trouve de l'eau, de l'hygiène.

Et pourtant le premier réflexe des pays en crise est de fermer les écoles ou de rapatrier les filles de l'école pour la maison, pour un mariage, pour des travaux ménagers ou au champ.

Aujourd'hui 222 millions d'enfants sont touchés par les crises (Ukraine, Birmanie, Yémen, RDC, Afghanistan etc). Parmi eux, 78 millions de déscolarisés dont 54% sont des filles. Une fille mineure est mariée de force toutes les deux secondes dans le monde, la déscolarisation de ces dernières favorise ce fléau.

Il faut faire des droits et de la protection des filles une priorité. La lutte contre la maltraitance des filles aujourd'hui et des femmes demain passe par un travail d'éducation et de formation pour leur permettre de connaître leurs droits.

## Le SGNU s'engage plus avant

La belle avancée de l'Agenda 2030 c'est le plan d'investissement dans les ODD lancé par le SGNU, il traduit une volonté politique : encourager l'investissement en libérant les espaces budgétaires des Etats qui en ont le plus besoin. Il faut investir plus, en particulier dans l'éducation. Il faut allouer ces investissements pour faire de la qualité et ainsi lutter contre les ruptures éducatives. Enfin il faut cibler les plus vulnérables, parce que c'est là où le risque de décrochage total est le plus important, et surtout les petites classes. Plus l'enseignement sera de qualité et efficace en maternelle et élémentaire plus on aura de chances de maintenir les enfants à l'école.



## Investir dans l'éducation toujours

---

Rien ne justifie de cesser de soutenir l'éducation. Le Président de la République a annoncé en septembre à ses ambassadeurs que la France allouerait 0.51% de PIB à l'aide au développement. La France pourrait-elle en réserver une part aux enfants et en particulier aux filles ? elle le devrait. Un signe en ce sens dans le dernier texte sur la solidarité internationale voté en 2021 à l'Assemblée Nationale : le droit des enfants à être enregistrés à la naissance pour accéder à une identité.

Selon l'UNICEF dans le monde un quart des enfants n'est pas enregistré à la naissance. De ce fait dans le monde, 237 millions d'enfants se retrouvent sans identité. L'identité est le premier des droits, celui qui ouvre tous les autres, posséder un document d'identité permet de s'inscrire à un examen, ouvrir un compte en banque, voter etc. C'est pourquoi la France s'engage à œuvrer pour renforcer l'accès à l'identité dans sa politique d'aide au développement.

Il faudra toujours rester vigilant parce que lorsqu'un pays est en crise, la tentation de suspendre l'aide humanitaire est grande.

## Agir pour des politiques éducatives au service de nos enfants

---

Les politiques éducatives ne doivent pas se contenter d'être évaluées en fonction des montants alloués mais aux résultats tels que le taux d'alphabétisation ou la durée de scolarité.

Les politiques éducatives doivent permettre de lutter contre les inégalités et non les reproduire. L'accès à l'éducation pour toutes et tous passe par la gratuité du primaire et secondaire et par le renforcement des bourses dans le supérieur.

Les politiques éducatives doivent donner toute leur place aux filles dans toutes les filières en particulier la filière scientifique où elles sont moins représentées.

Les politiques éducatives doivent permettre aux enfants d'apprendre ET de se sentir bien dans les établissements. Accès à une alimentation équilibrée, lutte contre le harcèlement scolaire.

Les politiques éducatives doivent permettre de former nos enfants à la citoyenneté. La question du port de l'uniforme en fait partie, mettre en place une cérémonie républicaine/solennelle lors de la rentrée scolaire et y rappeler les fondements des droits des enfants et de la nécessité d'une éducation de qualité, apprendre le vivre ensemble, le respect des filles. Ces éléments seront d'autant plus importants en période de crise ou conflit.

## Conclusion : l'enfant pour seule boussole

---

Le virage de la CIDE de 1989 c'est le droit pour les enfants de contribuer aux décisions qui les concernent. Créons, renforçons les programmes pour que les enfants et les jeunes développent leur propres projets. Les consultations permettront de recueillir la parole des enfants concernant leurs besoins. Faisons avancer le droit à la participation. Parce que protéger, éduquer, former, cela passe aussi et avant tout par écouter. C'est cela que doit permettre l'ODD.



# SOBRIÉTÉ ET SOUVERAINETÉ, LA PLANIFICATION COMME CLÉ DE VOÛTE DE LA TRANSFORMATION ?

La seconde partie de notre rapport se concentre sur la nécessité de mettre en place une approche structurée et réfléchie pour naviguer à travers ces temps tumultueux et aborder les défis auxquels font face nos sociétés. Alors que la France a présenté en septembre son plan de transition écologique, nous explorons notamment comment la sobriété et la souveraineté peuvent constituer les deux piliers sur lesquels construire un avenir durable pour nos sociétés et pour notre planète.

Cette section aborde des thèmes tels que le financement de la transition écologique, la sobriété énergétique, la justice sociale en période de transformation ou encore le rôle des territoires. Nous discutons de la façon dont des stratégies bien pensées, des plans d'action clairs et partagés, et des schémas de gouvernance renouvelés peuvent nous permettre de trouver des solutions aux crises que nous traversons, et d'accélérer la transformation en profondeur que nous avons entamée.

## 08

### DE L'ART DE PLANIFIER, FINANCER ET DÉPLOYER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Par Aglaé TOUCHARD LE DRIAN

#### Introduction

Alors que six des neuf limites planétaires sont déjà dépassées, l'urgence des enjeux environnementaux appelle à la mise en place d'une transition écologique pour permettre une vie durable sur Terre. Afin que cette transition écologique, - qui implique un passage vers des modes de vie, de production et de consommation plus durables -, devienne une réalité, elle doit se penser et s'organiser sur la durée pour pouvoir être financée et déployée à l'échelle. C'est tout l'enjeu de la planification écologique, portée par le gouvernement français à travers France Nation Verte et le lancement d'un plan national de transition écologique. L'objet de cette planification est de donner à chacun les leviers d'action pour agir à son niveau sur les causes du réchauffement climatique et permettre le développement d'un monde durable. L'objectif de la planification est ainsi de « mieux agir » pour mobiliser et accélérer la transition.

Mais cette planification, portée par des acteurs variés, à la fois publics et privés, locaux et nationaux, ayant des logiques et intérêts différents, soulève de nombreux enjeux : enjeux de coordination, de déploiement, d'équité, de crédibilité, de financement ou encore de compétences.

Comment passer des objectifs à l'action dans un contexte d'urgence environnementale et sociale ?

C'est la question explorée par ce décryptage, qui s'appuie notamment sur les échanges des Rencontres du Développement Durable organisées par OpenDiplomacy. La note précisera à la fois les défis soulevés par la planification (i), les réponses envisagées (ii) et les solutions nouvelles apportées (iii) ainsi que les politiques publiques qui peuvent en découler (iv).

## Les principaux enjeux de la planification écologique dans un contexte d'urgence environnementale

Les dérèglements climatiques, la réduction drastique de la biodiversité, ainsi que la croissance démographique imposent de repenser notre modèle de développement pour assurer un modèle durable sur le plus long terme. Cette prise de conscience devient de plus en plus prégnante auprès de tous les acteurs.

Le Président de la République a ainsi récemment précisé les contours de la planification écologique, pilotée par la Première Ministre, visant notamment à réduire de plus de la moitié les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, et se structurant en thématiques clés et chantiers d'action.

Pourtant, la difficulté de passer à l'action et la lenteur du déploiement de la transition interroge sur les forces en présence, leurs dynamiques respectives et leur capacité à se repenser vers un même objectif de transition durable.

L'interconnexion d'intérêts divers, les résistances au changement, les enjeux de la coordination des acteurs entre les priorités immédiates et les objectifs à plus long terme ainsi que le montant des investissements nécessaires, représentent autant d'enjeux à la fois politiques, économiques, technologiques et sociaux pour engager la transition.

Si l'objet du Secrétariat Général à la Planification écologique, sous l'autorité de la Première Ministre, est ainsi de veiller à la coordination des acteurs et des politiques et de travailler au développement de trajectoires par filières, l'articulation entre certains secteurs et priorités peuvent s'opposer. Cela peut être par exemple le cas de la politique du logement et des priorités d'efficacité énergétique (avec le sujet de la précarité énergétique qui concerne de plus en plus de logements) ou encore de la politique industrielle et des engagements climatiques français (faut-il par exemple importer à court terme des voitures électriques asiatiques ou continuer à polluer avec des voitures thermiques en attendant le développement de voitures électriques françaises ?).

Le financement de la transition reste le nerf de la guerre et les moyens publics seuls ne sont pas suffisants. L'enjeu est de catalyser le maximum de ressources, notamment auprès des investisseurs privés, pour financer la transition.

Enfin la mise en place et le déploiement de la transition nécessitent de nouvelles compétences, par exemple pour le déploiement de bornes de recharge électriques ou les changements de production agricoles, qui requièrent de la formation, véritable enjeu aujourd'hui pour de nombreuses filières.



## La planification, pensée sur le long terme au sein d'un cadre clair et coordonné, peut être une réponse à l'accélération de la transition

La planification écologique, si elle est pensée sur le long terme et de manière coordonnée, peut permettre de donner un cadre nécessaire au financement et à la mise en place de la transition écologique.

Comme les échanges lors des Rencontres du Développement Durable ont pu le mettre en avant, afin d'engager les acteurs de manière efficace pour réussir la planification écologique, il s'agit avant tout de : i) développer une vision holistique des enjeux en cause ii) mettre en place des objectifs clairs, une trajectoire et des outils de mesure iii) et enfin penser la planification de manière collective et juste. Montrer, expliquer et rendre public les objectifs et actions réalisées est important pour embarquer le plus grand nombre. Gérer et accompagner la transition sur tous les territoires, en expliquant et faisant preuve de pédagogie à tous les échelons, est un enjeu clé.

Cette planification s'inscrit ainsi au sein de nouveaux référentiels : les Objectifs du Développement Durable de l'ONU et les limites planétaires, illustrant ainsi l'évolution des cadres d'analyse traditionnels des politiques publiques et le nouveau paradigme de l'action publique. Les outils de mesure mis en place, tels que l'observatoire national de la rénovation énergétique (ONRE) ou encore les commissions d'enquête que le Parlement permette de suivre le déploiement de la transition.

Le volet financement public est porté notamment par le plan France 2030, piloté par le Secrétariat Général pour l'Investissement (SGPI), sous l'autorité de la Première Ministre. France 2030 mobilise ainsi près de 54 milliards d'euros pour transformer les secteurs clefs de l'économie (énergie, hydrogène, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique et l'industrialisation sur tout le territoire. 21 milliards ont ainsi déjà été engagés sur 18 mois promouvant des sujets très vastes allant des énergies propres aux nouveaux usages. Ces initiatives promeuvent ainsi une croissance vertueuse. Au-delà des financements publics, les acteurs financiers privés évoluent également et mobilisent de plus en plus de ressources vers des activités durables en ligne avec l'évolution de la réglementation européenne notamment. La plupart des banques ont ainsi annoncé la fin du financement d'activités fossiles et la réorientation vers des activités durables.

Les défis de la planification semblent ainsi surmontables à travers une approche multidimensionnelle, une coopération globale et des incitations appropriées pour les acteurs clés.



## L'échelon territorial peut permettre de penser la transition de manière plus concrète

Inscrire la transition dans les territoires est un axe majeur de la planification pour la rendre à la fois très concrète, désirable et juste. La traduction sur le terrain d'objectifs fixés nationalement passe par l'adhésion des collectivités territoriales, notamment des régions. Un travail d'explication auprès des différentes filières est également clé pour qu'elles puissent se projeter dans cette planification. L'accompagnement des ménages, à travers un travail pédagogique local, est également un axe majeur du succès de la transition.

L'échelle locale peut permettre de lever les verrous à l'action en mobilisant toutes les énergies. La transition se construit en effet autour de projets concrets, qui nécessitent un accompagnement, notamment à l'échelle locale. C'est tout l'esprit des COP territoriales qui visent l'appropriation de ces enjeux par les acteurs locaux. C'est dans ce cadre également que le Fonds Vert pour le climat doté de 2,5 milliards d'euros, a été mis en place. La quantification de la planification est un enjeu important.

L'exemple des Zones à Faibles Emissions (ZFE), mises en place par les collectivités locales, qui disposent de compétences et d'outils clés pour la qualité de l'air (mobilités, police de la circulation, aménagement, etc.) illustre la pertinence de l'échelon local pour réussir la planification.

Sur le volet financier, France 2030 vise également avant tout des initiatives entrepreneuriales locales. Il en est de même de l'enjeu de la formation. Sur les 54 milliards de France 2030, 2,5 milliards ont déjà été alloués aux compétences d'avenir, en développant des formations pour les métiers de demain sur les territoires. Il s'agit à la fois de soutenir la création de nouvelles formations locales ainsi que la conversion vers de nouveaux métiers dans les régions (du thermique vers l'électrique par exemple).

Le développement de nouvelles compétences et la nécessité de former aux nouveaux métiers de la transition est un enjeu clé.

## Un renouveau des politiques publiques pour accélérer la transition

L'action publique peut ainsi se repenser autour de quelques axes clés :

- Créer une vision à long terme pour la transition écologique, avec un cadre stratégique clair – c'est bien l'ambition de la planification écologique en cours portée sous la bannière France Nation Verte.
- Mobiliser des ressources financières considérables, en repensant les incitations fiscales et en explorant des mécanismes innovants. La planification doit en effet se doter de moyens à la fois financiers et humains pour se déployer. Les ressources publiques n'étant pas suffisantes, catalyser les investissements privés à l'échelle, à travers par exemple des mécanismes de « blended finance » mélangeant ressources publiques et privées (garanties ou autres) est enjeu important.
- Renforcer la coopération public-privé pour accélérer le déploiement des solutions écologiques. La mobilisation de tous les acteurs est clés.
- S'appuyer sur les ressources locales, qui permettent d'embarquer et d'innover sur le terrain est un levier important.
- Partager le coût de la transition de manière équitable auprès de tous les acteurs est nécessaire pour être acceptée par le plus grand nombre. Le risque d'acceptabilité des mesures auprès des citoyens est enfin un véritable enjeu, comme la crise des gilets jaunes a déjà pu l'illustrer. S'il y a bien un ressenti partagé de l'urgence des enjeux, la transition ne peut pas être supportée que par quelques-uns.
- Enfin, communiquer et embarquer tous les acteurs autour d'un projet fédérateur et désirable permettra à chacun de se projeter dans un monde de demain voulu.

Il est ainsi sans doute important d'insister sur la nécessité d'un nouveau narratif pour mettre la transition en mouvement. L'exemple des Etats-Unis en 1960 illustre combien la métaphore des pionniers de l'espace et du mythe de la nouvelle frontière utilisé par JF Kennedy avait été inspirante. Il s'agit d'un véritable défi pour les politiques : faire de la prospective des récits inspirants. Le secteur culturel peut être mis à contribution. La transition doit être avant tout désirable, afin que chacun puisse se projeter dans un futur souhaitable et rêvé.



## Conclusion

Si la transition écologique est une nécessité incontournable pour assurer la survie notamment de l'espèce humaine sur Terre, les enjeux actuels de sa planification illustrent la difficulté de passer à l'action dans le temps contraint qui nous reste imparti. Les recommandations de politiques publiques ainsi formulées, visent notamment les enjeux d'équité et d'incitation, pour que chacun puisse se projeter dans un avenir désirable et devenir acteur de cette transition.

L'échelon local permet sans doute de passer à l'action de manière plus concrète et pragmatique, mais la transition écologique, qui transcende les frontières nationales, doit également être portée par coopération internationale et se rêver plus globalement. C'est tout l'enjeu des discussions et négociations en cours à l'échelle européenne et internationale qui doivent permettre de faire écho à l'échelon local et de faire rayonner cette transition incarnée le plus largement possible.



## PLANIFICATION & SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE, PASSER À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE ?



Par Gabriel GERVAIS

### Introduction

Alors même que les Etats de l'Union européenne semblaient s'engager avec un certain volontarisme sur la voie d'une décarbonation de leurs économies, l'invasion russe de l'Ukraine et son impact sur les marchés des hydrocarbures a rendu plus pressant encore la nécessité d'accélérer cette transition (Entre 2022 et 2023, les prix moyens de l'électricité pour les ménages dans l'UE sont passés en 2023 de 25,3 € à 28,9 € par 100 kWh, tandis que les prix du gaz ont atteint des sommets historiques, avec une moyenne de 11,9 € par 100 kWh selon Eurostat), et renouvelé l'intérêt pour deux concepts clés : la sobriété énergétique d'une part, la planification d'autre part.

En matière de politique énergétique, les pays européens semblent cependant confrontés à un **trilemme d'incompatibilité** : comment assurer la sécurité des sources d'approvisionnement en énergie, maintenir des prix avantageux pour les consommateurs tout en poursuivant la décarbonation des économies ?

Si l'on suit le principe de Tinbergen, qui veut qu'au regard d'un trilemme le choix optimal n'est pas de premier ordre, mais de second ordre, il s'agirait donc de développer une gamme diversifiée de politiques pour traiter simultanément la sécurité énergétique, la modération des prix, et la décarbonation, tout en devant arbitrer à la marge entre les trois objectifs.

Dans ce contexte, quelles réponses européennes permettraient d'apporter une réponse aux enjeux de souveraineté et de sobriété énergétique ?



### L'union européenne à la croisée des chemins

Selon la Commission européenne, **le volume financier des investissements nécessaires à des fins de planification et de sobriété énergétique pour les deux prochaines décennies est d'environ 1000 milliards d'euros** (7% du PIB de l'UE en 2023). Ces montants permettraient de moderniser des infrastructures vieillissantes, d'absorber la demande énergétique croissante et de développer des énergies renouvelables.

**Néanmoins, les enjeux d'autonomie stratégique alourdissent le cahier des charges d'une planification**

**et d'une sobriété énergétique pilotées à l'échelle supranationale par la Commission Européenne.** Premièrement, la guerre en Ukraine a mis en lumière la dépendance de l'UE aux importations extérieures nettes. Selon Eurostat, en 2021, le taux de dépendance aux importations énergétiques de l'UE était de 56%, (et jusqu'à plus de 90% pour le Luxembourg). De plus, selon la Commission européenne, la demande européenne en métaux rares, vitaux pour la construction de turbines éoliennes, est appelée à augmenter 4-5 fois d'ici 2030 et 5-6 fois d'ici 2050. En 2023, La Chine (qualifiée de "rival

systémique” par Ursula Von Der Leyen) représente 98% de l’approvisionnement en terres rares et 62% en métaux critiques. A cela s’ajoutent les débats autour de la renationalisation et de l’autonomie stratégique au sein des Etats-membres. La réforme du marché européen de l’électricité a révélé les divergences entre Etats-membres (le calcul du prix de l’électricité, la taxonomie durable des productions électriques, et le contrôle des infrastructures clés).

**Concernant les leviers financiers à sa disposition, l’UE est en perte de vitesse.** Le Green Deal (le Pacte Vert pour l’Europe de 2021 conjugue des fonds nationaux, des fonds européens et le fonds spécifique NextGenerationEU) de l’UE, comparé à l’Inflation Reduction Act (IRA) de l’administration Biden, (369 milliards d’USD soit 394 milliards d’euros en incitations sous la forme de crédits d’impôt aux entreprises) peut sembler moins ambitieux et lisible en matière de planification financière.

**Les conditions macroéconomiques dégradées par rapport aux États-Unis (écart de 80% entre le PIB étatsunien et celui de l’UE) ajoutent un degré de difficulté supplémentaire en période de stagflation** (un taux d’inflation moyen à 5,6% en 2023, avec un pic de 11,5% en octobre 2022 dans l’UE ; un taux de croissance de l’UE revu à la baisse à 0,8% en 2023) où la Banque centrale européenne (BCE) augmente ses taux directeurs, mettant de côté son objectif intermédiaire visant à abaisser le coût du crédit pour les investissements verts.

**L’augmentation des taux d’intérêts grève en effet la compétitivité-prix des énergies renouvelables,** plus dépendantes en capitaux investis. A titre de comparaison, la BCE souligne qu’en cas de doublement des taux d’intérêts, le coût nivelé de l’électricité de l’éolien offshore augmenterait d’environ 45%, alors que celui d’une centrale à gaz naturel demeurerait quasiment inchangé toutes choses égales par ailleurs.

**Par ailleurs, la plus faible croissance potentielle qu’aux États-Unis ou en Asie et les pressions récessionnistes poussent les entreprises européennes à revoir leurs investissements verts à la baisse.** Le financement des investissements verts est dans l’UE d’autant plus limité par l’endettement élevé des Etats-membres (en moyenne selon la BCE le ratio dette publique/PIB est de 90,3% dans l’Eurozone) et le vieillissement démographique qui réduit le stock d’épargne européen disponible. Ces conditions macroéconomiques rendent d’autant plus difficile le fléchage de l’épargne vers de l’investissement vert, car les coûts de gestion en matière de reporting ESG sont un fardeau particulièrement lourd pour les entreprises dans un contexte de stagnation économique.

**Enfin, l’asymétrie des plans de soutien aux entreprises et la fragmentation des subventions aux investissements (un volume allemand supérieur à ceux des économies de la périphérie) entre les États-membres rend le positionnement européen moins lisible et cohérent en matière de planification et de sobriété énergétique.**



## Une ambition européenne volontariste

Par ses ambitions climatiques ambitieuses, l’UE a pu poser les jalons d’une planification et d’une sobriété énergétique à l’échelle européenne, que cela soit en matière d’objectivation, ou de fléchage de l’épargne publique et privée. Ce volontarisme européen constitue un embryon de réponse au trilemme d’incompatibilité mentionné en introduction.

**Le Green Deal a objectivé l’engagement de neutralité carbone de l’UE. Acté en 2021, il vise à faire de l’UE le premier continent neutre en émission carbone d’ici 2050,** ce qui impose de réduire d’au moins 55% d’ici 2030 les émissions à effet de serre européennes par rapport aux niveaux de 1990. Il s’est traduit par un engagement financier public conséquent : un tiers des 1,8 trillions d’euros de dépenses d’investissement du plan de relance **NextGenerationEU** et du budget septennal de l’UE ont été alloués à sa mise en œuvre. Le pacte vert défend une transformation structurelle des économies européennes fondée sur l’efficacité énergétique et en les découplant de l’utilisation de ressources énergétiques additionnelles. Toutefois, dans un souci de réponse équilibré au trilemme d’incompatibilité, le Green Deal met également l’accent sur l’inclusion sociale (inégalités, précarisation) en intégrant des critères sociaux dans la transition écologique.

**Différentes politiques énergétiques et industrielles supranationales découlent du Green Deal.** Premièrement, l’initiative **REPowerEU** planifie la sobriété, la résilience et la sécurité énergétique. D’une part, elle prévoit une réduction de la consommation de gaz. Les États-membres se sont, en effet, engagés à réduire volontairement leur consommation de gaz d’au moins 15 %. D’autre part, elle prévoit en contrepartie un encadrement de la hausse du



## Des réussites supranationales, des freins nationaux

L'échelle supranationale a déjà pu démontrer sa pertinence en matière de planification et de sobriété énergétique. Par exemple, le marché européen de l'électricité engagé en 1996 lors de la libéralisation des marchés nationaux a rempli ses objectifs. En créant un marché de l'électricité plus compétitif et transparent, il a permis d'à la fois réduire les prix pour les consommateurs, de promouvoir le développement des énergies renouvelables et de réduire la part des énergies fossiles dans les mix énergétiques nationaux. Selon le think tank du Parlement européen, le marché européen de l'électricité a ainsi permis un gain de 34 milliards d'euros pour les consommateurs, tout en étant l'un des moteurs de la décarbonation de l'électricité européenne. Il en est de même pour le marché européen du carbone. En effet, selon la Commission Européenne, ce système de quota carbone planifié a permis de réduire de 37,3% les émissions carbone en dessous des niveaux de 2005 pour les industries. De plus, l'initiative RePowerEU a également démontré cette pertinence supranationale. Selon la Commission Européenne, sa cible de réduction de la consommation de gaz a été largement dépassée avec une réduction effective de 18 % entre août 2022 et mars 2023, sans surcoût pour le consommateur final.

**Des lacunes rendent cependant tout approfondissement supranational incomplet.** D'une part, la complexité de l'intégration des normes du Green Deal pèse sur les industries européennes en raison de leur technicité. En effet, ces normes ne se réduisent pas uniquement à la réduction des émissions carbone et la sobriété énergétique. Elles comprennent également la gestion des déchets et la production d'énergie. Ces surcoûts d'adaptation (estimés à 300 milliards d'euros selon PWC Avocats, soit 2% du PIB de l'UE) et l'incertitude réglementaire contraignent leur capacité d'investissement et de projection.

**D'autre part, les conflits d'objectifs et de compétences entre les échelons nationaux et européens limitent toute planification** et construction d'une sobriété efficace économiquement à l'échelle européenne. En effet, l'article 194 du TFUE (Traité de Fonctionnement de l'Union Européenne) reconnaît le droit aux Etats-membres de choisir leur mix énergétique tout accordant à l'UE les prérogatives en matière de sécurité de l'approvisionnement, d'efficacité énergétique et d'interconnexion des réseaux.

prix du gaz en cas de tensions exceptionnelles. Un plafond de prix maximal est prévu jusqu'en février 2024, il est actuellement discuté de l'abaisser (à 35 euros/MWh au-dessus du prix de référence du gaz naturel liquéfié) avec une durée raccourcie de déclenchement. Deuxièmement, le plan REPowerEU appuie des investissements dans la production électrique solaire et éolienne et dans les infrastructures de gaz naturel liquéfié avec 300 milliards d'euros mobilisés (225 milliards d'euros par emprunt, 72 milliards d'euros de subventions). Troisièmement, le **Paquet "Ajustement à l'Objectif 55"** introduit un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières sur les importations de l'UE.

**Le Green Deal renforce le reporting (extra-)financière en appui à la décarbonation de son économie.** L'UE a été amenée à approfondir ses réglementations financières en matière de reporting ESG. La directive **NFRD** oblige notamment les entreprises cotées à rendre compte de leurs impacts sur l'environnement et de l'impact des enjeux environnementaux sur leur performance financière, c'est la double matérialité. Le règlement sur la **taxonomie européenne** vise à faciliter les investissements durables en établissant une nomenclature des investissements verts. Quant au règlement SFDR, il contraint des investisseurs privés à divulguer leur prise en compte des critères de durabilité dans leurs décisions d'investissements. Le Green Deal européen a d'autant plus durci la directive CSRD en renforçant les exigences de reporting sur la durabilité pour les entreprises, en alignant les rapports avec les objectifs climatiques de l'UE, en améliorant la comparabilité et la cohérence des données sur la durabilité, et en incitant les entreprises à adopter des pratiques plus écologiques et durables.

## La nécessité d'une approche globale et pragmatique

---

Afin de mener à bien un passage à l'échelle européenne de la planification et de la sobriété énergétique et d'apporter une réponse satisfaisante au trilemme d'incompatibilité, une approche flexible et structurelle s'impose :

- **Pour assurer une transition énergétique efficace à l'échelle européenne, il est proposé de mettre en place une union du marché des capitaux** afin de compléter les ressources financières nécessaires pour cette entreprise ambitieuse. Cette démarche vise à fluidifier le financement européen sur les marchés obligataires, en atteignant une profondeur en liquidité comparable à celle des États-Unis. L'objectif principal de cette union serait d'octroyer à la Commission européenne, dont le budget actuel est limité à 1,04% du PIB européen, les moyens financiers adéquats conformément aux compétences qui lui sont attribuées par l'article 194 du TFUE. En parallèle, cette initiative aiderait à réduire les tensions sur les spreads des États-membres et constituerait un pas vers la création d'une union fiscale. Cette approche financière structurée est essentielle pour soutenir une planification et une sobriété énergétique à l'échelle européenne, en allouant des ressources adéquates et en assurant une stabilité financière à long terme comme le défendait déjà le rapport Delors de 1989.
- **Le second volet de la stratégie européenne pour une planification et sobriété énergétique efficace concerne la rationalisation réglementaire.** Ce volet vise à éviter que les réglementations notamment extra-financières, bien qu'essentielles, ne deviennent contre-productives en entravant l'innovation, notamment dans les domaines cruciaux tels que le choix technologique pour atténuer le changement climatique et réaliser des gains de productivité bénéfiques pour le pouvoir d'achat des ménages. Pour y parvenir, il est suggéré de mettre en place une «pause réglementaire» sur la finance durable, une idée promue par le président français Emmanuel Macron. En outre, un examen concurrentiel ("competitive check") sur la finance durable et les aspects réglementaires du Green

Deal est préconisé. L'objectif est double : réduire l'insécurité réglementaire et clarifier la réglementation. Cette démarche vise à concentrer les efforts sur les éléments essentiels tels que la sobriété énergétique et l'investissement vert, tout en adoptant une approche graduelle et flexible. Des exemptions réglementaires extra-financières pourraient être appliquées au secteur de la défense et de l'aérospatial en raison des enjeux de sécurité européenne. Cela permettrait d'équilibrer efficacement la régulation et l'innovation, assurant ainsi un développement durable et compétitif de l'Europe dans le domaine de l'énergie.

- Le troisième aspect de la proposition pour une planification énergétique à l'échelle européenne s'inspire des recommandations de Philippe Aghion, qui préconise **l'adoption d'une politique industrielle similaire à celle de l'agence américaine DARPA** (Defense Advanced Research Projects Agency). L'objectif est de rendre la planification européenne non seulement plus rentable, mais également innovante, en minimisant les coûts échoués au travers d'une agence européenne dédiée. Cette approche suggère de tirer parti de modèles industriels éprouvés, caractérisés par leur capacité à stimuler l'innovation technologique et à accélérer le développement de solutions énergétiques avancées. En intégrant cette stratégie dans le cadre de la planification énergétique européenne, l'UE pourrait bénéficier d'une impulsion significative en matière d'innovation et de compétitivité, contribuant ainsi à une transition énergétique plus efficace et durable. Cette politique industrielle européenne, inspirée par la DARPA, représenterait une avancée majeure, en alignant les efforts de recherche et développement sur les objectifs à long terme de durabilité énergétique et de lutte contre le changement climatique.

## Conclusion

---

La planification énergétique est un enjeu de long-terme pour l'UE face aux chocs exogènes et aux modifications des écosystèmes induits par le réchauffement climatique. Face à la politique industrielle américaine, la sobriété n'est pas qu'un enjeu de pouvoir d'achat ou de viabilité environnementale, c'est également un enjeu d'autonomie stratégique au regard des technologies qu'elle porte et des ressources qu'elle nécessite.

Dans une mondialisation de plus en plus fragmentée et soumise aux incertitudes, il est urgent de poursuivre le saut qualitatif opéré par le Green Deal dans la poursuite

des objectifs d'indépendance énergétique des Pères fondateurs de la construction européenne. La construction européenne s'est approfondie depuis la Guerre Froide et la fin des accords de Bretton Woods par les crises autour de trois axes : monétaire, budgétaire et financier. Le changement climatique apparaît ainsi comme le moment de vérité du projet européen : y aura-t-il un saut fédératif soucieux de la subsidiarité ou l'UE passera-t-elle à côté de l'enjeu du siècle pour sa population ? En outre, ce défi invite également l'UE à réfléchir à d'autres risques existentiels de long-terme comme l'adaptation de son territoire au réchauffement climatique et l'intelligence artificielle.



# 10

## LE RÔLE DES TERRITOIRES DANS LA PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE



Par Roman BAUDIN LE GARS

### Introduction

Alors que le gouvernement a révélé en septembre dernier son grand plan de transition écologique, placé sous la bannière France Nation Verte et préparé par le Secrétariat général à la Planification Ecologique, l'heure est désormais au déploiement et à la mise en œuvre des mesures composant les 22 chantiers du plan.

La course est donc lancée. Une course existentielle, semée d'embûches, et qui nécessite une accélération sans précédent de nos efforts pour mener la transition vers une société et une économie plus sobres et résilientes. En matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, *"nous devons aujourd'hui réussir à faire davantage en 7 ans que ce que nous avons fait ces 33 dernières années"* si nous voulons atteindre l'objectif de baisse de 55 % des émissions en 2030 par rapport à 1990.

Mais, comme dans toute course, les derniers kilomètres sont souvent les plus difficiles, et la déclinaison territoriale des mesures du plan représente un défi de taille, car c'est à l'échelle locale que se jouera, au moins en partie, la réussite de la transition. Un constat éloquent dressé par l'ADEME illustre bien cette réalité : si les collectivités sont à l'origine de 15% des émissions de gaz à effet de serre, elles disposent de leviers d'action sur 50% des émissions de leur territoire.

Dès lors, quelle place donner aux **territoires** - collectivités, entreprises implantées localement, société civile organisée - dans la transition écologique de notre pays ? Quel rôle peuvent-ils jouer et comment s'assurer de l'alignement entre les différentes échelles - internationale, européenne, nationale, régionale et locale ?



## Les territoires sont les premiers concernés par les enjeux climatiques et environnementaux

Avec une température mondiale moyenne de 16,77°C, l'été 2023 a été, de loin, le plus chaud jamais enregistré. Si le réchauffement climatique représente aujourd'hui un défi existentiel posé à nos sociétés, il n'est malheureusement que l'une des facettes de la crise environnementale que nous traversons. La dégradation des écosystèmes, la perte de biodiversité, la déforestation, les pollutions de l'air et de l'eau, la raréfaction des ressources, etc. se combinent et s'influencent pour créer un cocktail aux effets dévastateurs.

### Des phénomènes globaux à l'impact très local

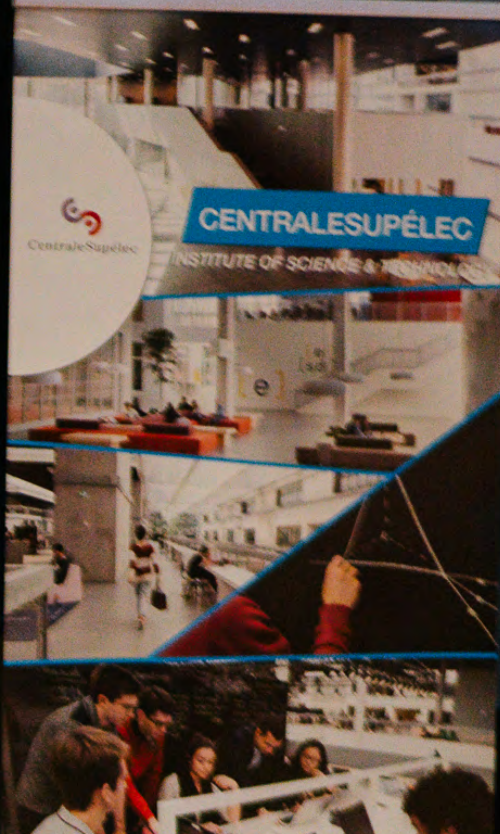
Rien que sur le territoire français, la multiplication d'événements climatiques exceptionnels et de catastrophes naturelles (pluies diluviennes, crues, coulées de boues, canicules, gelées tardives, orages) ont parfois donné l'impression de vivre les prémices du film d'Emmerich *Le Jour d'Après*, tandis qu'en 2022, deux petits cours d'eau sur cinq étaient asséchés entre mai et septembre. Les alertes à la pollution de l'eau par des pesticides se sont multipliées cette année et la France est le 6ème pays avec le plus grand nombre d'espèces menacées (1 606 espèces menacées au niveau mondial présentes sur le territoire). Enfin, notre pays est l'un de ceux qui se réchauffent le plus vite dans le monde. Il y a vingt ans, nous connaissions une canicule exceptionnelle qui entraîna près de 15 000 décès et marqua nos esprits. Aujourd'hui, ce genre de phénomènes devient presque banal.

Un constat similaire peut hélas être dressé au niveau mondial : méga-feux ravageant l'Amérique du Nord, Ouragans et typhons des Philippines au Mexique, Inondations en Asie Centrale (Chine, Tadjikistan, Pakistan)... C'est à un véritable emballement que nous assistons, sur lesquels alertaient depuis déjà un certain temps nombre de scientifiques et de militants écologistes.

Bien que ces phénomènes et les paramètres qui les entraînent soient, au moins pour partie, globaux, leurs effets sont eux bien locaux, dans la mesure où ils affectent toujours un territoire, tant dans son acception géographique que politique ou économique.

### Des conséquences économiques et sociales dramatiques

Les coulées de boue qui frappent toujours les mêmes villages des Pyrénées Orientales, les feux incontrôlables appelés à se répéter sur le pourtour méditerranéen, entraînent une modification - une défiguration - des paysages et des conditions de vie, jusqu'à rendre ces territoires proprement inhabitables pour l'homme, comme pour d'autres espèces. L'érosion du littoral représente un autre exemple de l'impact territorial des mutations environnementales. Depuis 50 ans, près de 30 km<sup>2</sup> de terres ont disparu en France, et 126 communes sont particulièrement concernées par ce risque. Même l'illustre Chateaubriand, enterré sur son îlot du Grand Bé près de Saint-Malo, risque bientôt de se retrouver dans la Manche.



Les phénomènes environnementaux présentent également des risques importants en matière économique et sociale. Dans des régions marquées par la désindustrialisation et la déprise, la survenue d'un événement exceptionnel peut entraîner une vague de faillites de nombreuses entreprises fragilisées par plusieurs années de pandémie et par l'envolée des prix des matières premières et de l'énergie. De même dans des territoires fortement dépendants de l'agriculture. En 2021 un épisode de gel exceptionnel en avril dévasta une grande partie du vignoble languedocien, du Pic Saint Loup à Faugères en passant par les Terrasses du Larzac et les Corbières. Un "constat de désolation", d'après le Président de la Chambre d'Agriculture avec des pertes atteignant 100% sur une partie du vignoble et des dégâts très importants y compris chez les arboriculteurs et les céréaliers. Cette fragilité économique s'accompagne de conséquences sociales dramatiques, chômage et paupérisation en tête.

### **Des crises qui aggravent les inégalités et génèrent des tensions**

Les exemples ci-dessus ont beau être français, la situation est la même partout. Pire encore, comme le démontrent Céline Guivarch, Nicolas Taconet dans la revue de l'OFCE "D'une façon générale, les pays pauvres et les individus les plus modestes sont les plus vulnérables aux impacts du changement climatique : ils sont à la fois plus exposés, plus sensibles à ces impacts et ont une moins grande capacité d'adaptation." Les conséquences des crises environnementales sont par

nature injustes. Aussi les mécanismes de péréquation mis en place pour lisser les inégalités territoriales risquent vite de s'avérer insuffisants. Une préoccupation particulièrement épineuse pour les assureurs, qui voient exploser leurs coûts liés au réchauffement climatique. Certains pourraient être tentés de discriminer des territoires davantage soumis au risque environnemental. En Californie, plusieurs assureurs ont déjà décidé de cesser leur activité dans l'Etat après les méga-feux, de peur de faire défaut.

Les mutations écologiques entraînent, pour finir, d'importantes tensions qui se cristallisent autour de projets d'aménagement controversés : méga bassines, autoroutes, aéroports... Si le gouvernement a décidé l'abandon de plusieurs projets jugés néfastes pour l'environnement comme l'aéroport Notre-Dame-des-Landes, (janvier 2018), le projet minier de Montagne d'Or en Guyane (mai 2019), le projet Europacity (novembre 2019) ou encore le terminal T4 de l'aéroport de Roissy (février 2021), l'histoire de l'opposition entre des intérêts privés ou publics jugés destructeurs d'une part, et des militants écologistes déterminés à préserver un territoire, sa configuration naturelle et les espèces qui y vivent d'autre part semble se rejouer à l'infini. La lutte écologique est d'abord une lutte locale, territorialisée.

## Les territoires disposent de puissants leviers pour lutter contre le changement climatique et en atténuer les effets

Premiers concernés par la crise environnementale, les acteurs des territoires disposent également de puissants leviers pour tenter de ralentir le changement climatique et d'en atténuer les effets. Chacun des six enjeux identifiés dans le plan de transition écologique présenté par le gouvernement - mieux se déplacer, mieux se loger, mieux préserver et valoriser nos écosystèmes, mieux produire, mieux se nourrir et mieux consommer - revêt en effet une forte dimension locale.

### Les collectivités, fers de lance de la transition écologique ?

Comme le relevait le point climat de janvier 2023 de l'14CE, les collectivités (communes, intercommunalités, départements, régions), qui se retrouvent en première ligne face aux conséquences du changement climatique, disposent de moyens d'action à la fois directs au niveau de leur patrimoine, et indirects avec la possibilité d'influencer d'autres acteurs.

Les collectivités sont en effet le premier investisseur public en France avec une formation brute de capital fixe s'élevant à 57,1Md€ en 2022, soit 58% de l'investissement des administrations et 2,2% du PIB. Construction et rénovation de bâtiments publics (scolaires, de santé, administratifs), voiries et routes, transports, maîtrise des consommations

d'énergie... Les possibilités sont légion d'intégrer directement l'adaptation au changement climatique dans les choix d'investissement des collectivités, en assurant sa prise en compte dans les cahiers des charges et ce, dès la phase de conception des projets.

La prise en compte du changement climatique dans des projets de rénovation par exemple, permet de réduire l'effet - prévisible - d'îlot de chaleur urbain, comme à Lyon lors du réaménagement de la place de Francfort (8500m<sup>2</sup>).

Les collectivités peuvent également influencer les acteurs du territoire et promouvoir des pratiques plus responsables, par le biais des marchés publics (bien que ceux-ci demeurent soumis à un cadre européen parfois contraignant, notamment sur la question des circuits courts), par des exonérations de charge ou encore en valorisant les produits et savoir-faire locaux. D'une manière générale, les collectivités jouent souvent le rôle de prescription, de sensibilisation et de dynamisation.

A titre d'exemple, aux Pays-Bas, la mise en place d'une politique intermodale vélo-train ambitieuse, appuyée sur d'importants investissements (places de stationnement vélo surveillés) et une forte intégration tarifaire a permis de soutenir le développement d'une mobilité plus responsable et accessible pour les habitants.







### **Les schémas d'aménagement, de puissants outils pour la transition écologique**

Outre les investissements et mesures d'incitation directs, les collectivités disposent, au travers des différents schémas d'aménagement et des plans locaux, d'outils permettant de donner une trajectoire volontariste et concrète à la transition écologique sur leurs territoires.

A l'échelle régionale par exemple, le SRADDET (schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires), introduit par la loi NOTRe de 2015, a pour ambition de "redonner à la planification territoriale son rôle stratégique (prescriptivité, intégration de schémas sectoriels, co-construction)".

A l'échelle communale et intercommunale, les plans locaux (Plan Local d'Urbanisme (PLU), le Plan climat-air-énergie territorial (PCAET)) permettent également de fixer des objectifs stratégiques et opérationnels en vue de combattre et d'atténuer le changement climatique, et de décrire les moyens utilisés. Tandis que le PCAET permet aux collectivités d'aborder l'ensemble de la problématique air-énergie-climat sur leur territoire, le PLU fixe les règles d'aménagement et d'utilisation des sols et organise la répartition des activités et des lieux d'habitation.

### **Les territoires, objets de coopération**

Au-delà des collectivités, les territoires constituent avant tout un formidable réseau d'acteurs (collectivités, services déconcentrés, chambres de commerce et

d'industrie, des métiers et de l'artisanat, les fédérations et associations professionnelles, entreprises, associations et société civile organisée, ...) pouvant travailler de concert et faire effet de levier face aux problématiques posées par le changement climatique.

La création de partenariats ou de clusters écologiques entre le secteur privé et public, la collaboration entre le monde de la recherche et des collectivités représentent des opportunités uniques d'accélérer la transition écologique. A ce titre, la percée des applications de l'intelligence artificielle dans le monde public local offre bien des promesses : analyse des données environnementales, détection des déchets sauvages, optimisation de la gestion des ressources, amélioration des systèmes de transport, prévision et gestion des risques...

L'exemple du Projet Alimentaire Territorial illustre bien la manière dont un rassemblement d'acteurs du territoire engagés peut permettre de faire évoluer les pratiques. Ces projets concertés, appuyés sur un diagnostic de territoire, ont pour objectif de mettre en œuvre des solutions concrètes pour, par exemple, augmenter la part des produits bio dans les cantines, préserver la biodiversité ou encore améliorer l'éducation à l'alimentation. Au 1er avril 2023, 428 PAT étaient reconnus par le Ministère de l'Ecologie sur l'ensemble du territoire. A Loos en Gohelle (6 568 habitants), le lancement d'un écopôle alimentaire durable impliquant l'ensemble des acteurs du territoire autour de l'enjeu alimentaire a permis de créer une quinzaine d'emplois, de servir 5000 à 6000 usagers et de livrer plus de 600 paniers alimentaires chaque année.

## Néanmoins, seule une approche articulée avec l'Etat, les grandes entreprises et la société civile leur permettra de jouer pleinement leur rôle

On l'a vu, les territoires sont non seulement les premiers concernés par les crises environnementales et leurs conséquences, mais ils disposent également d'importants leviers pour y répondre et accélérer la transition écologique.

Il est néanmoins indispensable de rappeler que les leviers d'action les plus importants se trouvent à d'autres niveaux : au niveau des Etats d'une part, et des grandes entreprises d'autre part. Leur masse critique en fait des acteurs incontournables tant du problème que de la solution. Leurs choix stratégiques, leurs décisions d'investissement peuvent rapidement faire pencher la balance du bon ou du mauvais côté.

En matière de rénovation, l'ANRU gère par exemple 24 milliards d'euros de budget et génère près de 100 milliards d'euros d'investissement. Bien plus que n'importe quelle collectivité locale. D'après *Notre Affaire à Tous*, *l'empreinte carbone cumulée de 27 multinationales évaluées par l'association écologiste s'élève à 1 651,60 millions de tonnes équivalent CO<sup>2</sup>, soit près de 4 fois le total des émissions territoriales de la France en 2020 (396 Mt CO<sup>2</sup>).*

Aussi, ce n'est qu'en hybridant les approches et en travaillant de manière collaborative que nous parviendrons à relever le défi de la transition écologique. C'est l'enjeu de la planification écologique et plusieurs ingrédients sont nécessaires...

### Un narratif puissant qui trace un chemin positif

Dans *Le Petit Prince* (1948), Antoine de Saint-Exupéry écrivait : *"Si tu veux construire un bateau, ne rassemble pas tes hommes et femmes pour leur donner des ordres, pour expliquer chaque détail, pour leur dire où trouver chaque chose. Si tu veux construire un bateau, fais naître dans le cœur de tes hommes et femmes le désir de la mer"*.

En 1972, le rapport Meadows commandé par le Club de Rome et intitulé *The Limits to Growth* pointait déjà les problèmes auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui. Il aura fallu cinquante ans pour faire advenir une vraie prise de conscience des enjeux climatiques et écologiques, du moins dans le monde occidental. La première étape de la transformation écologique de nos sociétés, entamée il y a une quinzaine d'années arrive donc à son terme. Portée par une logique principalement régulatoire et procédurale (ex. les reportings ESG), elle aura eu pour mérite de contraindre de nombreuses entreprises et administrations de prendre en compte les enjeux écologiques et de poser les bases de la transition. Mais elle semble aujourd'hui s'essouffler, au point qu'une pause des réformes écologiques a pu être demandée et que les initiatives prises au niveau européen (Green Deal) sont progressivement réduites à peau de chagrin.

Pour retrouver le **désir de la mer**, nous avons besoin d'un récit puissant et motivant, à la mesure du défi existentiel que représente la transition écologique. Un narratif à même de tisser ensemble les objectifs, les ambitions, mais aussi le chemin parcouru, les inconnues, les craintes, les espoirs, et de les lier au vécu des entreprises, des collectivités, des individus... Produit par toutes et tous, sans cesse actualisé, un récit qui aura pour particularité d'être collectif et partagé, et non confisqué par telle ou telle force politique ou économique.

### Une gouvernance ouverte qui mette tout le monde autour de la table

Le deuxième ingrédient a trait aux questions de gouvernance. Face à un problème inédit, il nous faut sortir des schémas traditionnels et trouver la manière de mobiliser l'ensemble des acteurs publics, privés, civils, pour que chacun apporte sa pierre à l'édifice.

A cet égard, l'initiative des COP régionales impulsées par le gouvernement paraît lumineuse. Avec pour double objectif de territorialiser les objectifs et leviers identifiés dans le plan de transition écologique d'une part, et de partager l'effort nécessaire pour réduire l'empreinte carbone et préserver la biodiversité d'autre part, ces conférences devraient permettre d'impulser une dynamique salubre.

En matière de gouvernance, tout reste cependant à faire. De la mise en place de coalitions d'action thématiques, à la création d'instances dédiées, les possibilités d'expression de notre créativité sont illimitées. Puisque l'on parle des territoires, pourquoi ne pas davantage impliquer les élus locaux dans la définition des lois et dispositifs en faveur de la transition écologique ? Pourquoi pas une chambre européenne écologique des élus locaux ? Et pourquoi pas des instances qui rassemblent territoires, Etats, grandes entreprises et société civile ?

### Des moyens pour assurer l'appropriation des dispositifs mis en place

Enfin, dotés d'un narratif puissant et d'une gouvernance ouverte, il nous restera à assurer l'appropriation et le déploiement des décisions stratégiques. C'est probablement l'enjeu le plus complexe. Se frotter au réel, franchir un à un les obstacles qui se présentent sur notre chemin, lever les doutes, les incompréhensions, faire adhérer. Un travail de fourmi.

D'autant que la jungle des mesures et dispositifs déjà existants peut rapidement perdre celles ou ceux qui s'y aventureraient pour la première fois.

## Conclusion

C'est pourquoi il semble nécessaire d'investir au moins autant d'énergie dans la conduite du changement, que dans la définition de nouvelles mesures. Information, communication, formation, accompagnement, retours d'expérience. Ici aussi les options sont légion.

Au niveau des territoires, deux propositions peuvent être rapidement mises en place pour créer un important effet de levier et accélérer l'appropriation des dispositifs : renforcer la formation des élus des territoires à la transition écologique. Mettre en place d'un guichet unique, sur le modèle de ce qui a pu être fait par le département de l'Oise.

John Kotter, professeur émérite à Harvard et spécialiste de la conduite du changement racontait dans son livre *Our Iceberg is Melting* (2006) les péripéties d'une colonie de manchots qui découvrent que l'iceberg sur lequel ils ont toujours vécu est en train de fondre, mettant en péril leur existence même. Au travers de cette fable, il y développait sa méthode pour réussir la transformation d'une organisation.

Une méthode en huit étapes :

1. Créez un sentiment d'urgence.
2. Créez une coalition.
3. Développez une vision et une stratégie.
4. Communiquez la vision du changement.
5. Responsabilisez les acteurs.
6. Générez rapidement des résultats.
7. Consolidez le succès.
8. Ancrez les nouvelles pratiques.

Les crises écologiques que nous traversons appellent une transformation radicale de nos sociétés et de nos économies. Il semblerait que nous soyons à la deuxième étape du processus décrit par Kotter. La prise de conscience de l'urgence écologique gagne du terrain, il s'agit désormais de former des coalitions pour accélérer le changement. Nul doute que les territoires, en première ligne face aux impacts du changement climatique, en constitueront une pièce maîtresse. A nous de leur donner les moyens de jouer pleinement leur rôle.





# 11

## INÉGALITÉS : MENER UNE TRANSITION JUSTE EN PÉRIODE D'INFLATION



Par Constance COURTALON

### Introduction

Lorsque l'inflation s'installe dans une économie, elle peut sembler être un défi insurmontable, jetant son ombre menaçante sur les perspectives de bien-être économique. Toutefois, la manière dont une société réagit à l'inflation ne se limite pas seulement à la gestion des taux de change, des politiques monétaires et des facteurs macroéconomiques.

Alors que la hausse généralisée des prix entraînée par l'inflation creuse les inégalités sociales, la notion de « transition juste » en période d'inflation soulève ainsi une question cruciale : comment pouvons-nous, en tant que société, faire face aux inégalités grandissantes tout en prenant en compte la transition écologique, devenue une priorité incontournable ?

Le terme « juste » dans ce contexte peut être interprété de deux manières. D'une part, il renvoie à la notion de justice et d'équité. La transition se doit donc d'être honnête dans la répartition des risques et des opportunités liés à l'inflation et à la transition écologique. D'autre part, il évoque la notion de « justesse » dans les politiques économiques, soulignant la nécessité de prendre des décisions éclairées, appropriées et équilibrées pour atténuer les impacts sociétaux.

Ainsi, cette problématique complexe met en lumière les défis multiples que pose l'inflation, allant des tensions sur le pouvoir d'achat aux disparités croissantes entre les différentes couches de la population, tout en tenant compte de la nécessité de réduire notre empreinte écologique.

### L'inflation demeure bien ancrée et continue de toucher les populations les plus fragiles, ce qui rend encore plus difficiles les efforts nécessaires à la transition écologique

Rappelons ici quelques ordres de grandeur ainsi que les raisons sous-jacentes à l'inflation qui sévit actuellement : en 2022, l'inflation annuelle était de +5.2% en France (Insee). Cette moyenne cache de grandes disparités, car si l'on prend l'exemple de l'alimentaire, c'est une hausse de +18.4% en 18 mois qui a été enregistrée au T2 2023. Le coût de l'énergie, lui, a bondi de +28% entre 2021 et 2022 (Insee).

**Cette inflation est le produit de plusieurs facteurs.** Tout d'abord un facteur conjoncturel : la reprise économique post-covid a entraîné plusieurs tensions sur les matières premières (ex. produits agricoles, minerais, énergies fossiles) ce qui a induit une hausse des prix des biens essentiels. Cette hausse des prix s'est vue renforcée par la guerre en Ukraine puis par les réductions volontaires de production de barils. Ensuite, un facteur monétaire est venu alimenter cette inflation. Le « quoi qu'il en coûte » qui a prévalu en Europe a induit une abondance de liquidités monétaires ce qui a favorisé une hausse généralisée des prix. C'est d'ailleurs pour limiter cette inflation que la BCE a remonté 10 fois ses taux depuis un an, avec aujourd'hui un taux de 4%.

**Dans un contexte inflationniste, ce sont bien évidemment les foyers les plus fragilisés (emplois précaires, zones rurales, familles monoparentales) qui souffrent le plus des hausses des prix.** Tout d'abord leur propension marginale à consommer est très forte



(tout leur revenu est dédié aux dépenses essentielles). Ainsi, une hausse de prix réduit mécaniquement le nombre de biens auxquels ils ont accès. Ensuite, cette propension marginale à consommer induit qu'ils ont peu ou pas d'épargne et donc ne peuvent pas compter sur un « matelas de secours » en période de hausse des prix. **Autrement dit, c'est la double peine pour les ménages modestes.** En juin 2023, une étude Ipsos Secours Populaire révélait que 52% des Français ne peuvent plus faire trois repas par jour à cause de la hausse des prix, dont 15% régulièrement.

C'est dans ce contexte contraint que vient se greffer l'urgence de la transition écologique, qu'Oxfam définit de la manière suivante : « La transition écologique est une évolution vers un nouveau modèle économique et social qui apporte une solution globale et pérenne aux grands enjeux environnementaux de notre siècle et aux menaces qui pèsent sur notre planète. Opérant à tous les niveaux, la transition écologique vise à mettre en place un modèle de développement résilient et durable qui repense nos façons de consommer, de produire, de travailler et de vivre ensemble ». Réaliser la transition écologique de l'économie française, c'est véritablement « changer de logiciel ». **Et cela coûte cher, car il faut tout repenser. Jean Pisani-Ferry estime son montant à 66 milliards d'euros par an dans son rapport publié en mai 2023.**

Dès lors, comment financer cette transition de façon juste et équitable ? Comment faire contribuer chacun à cet effort colossal à hauteur de ses moyens ? Comment compenser les dommages créés par le réchauffement climatique sans venir alimenter l'inflation par toujours plus de liquidités ?

L'exercice politique est particulièrement délicat dans ce jeu doublement contraint par l'inflation et l'accélération du réchauffement climatique. Ce qui demande un pilotage des dépenses d'une finesse inédite, afin de prendre en compte la situation de chacune et chacun. **Comme pour l'inflation, les ménages les plus modestes seront les premiers touchés par le réchauffement climatique,** parce qu'ils n'ont pas les moyens financiers de s'adapter (isoler sa maison, passer à l'électrique, payer plus cher son assurance logement). Une action gouvernementale plus concertée ainsi que des solutions structurelles pour garantir une transition juste et équilibrée sont essentielles.

Mais comment flécher les subventions au bon niveau ? comment taxer de façon différenciée ? comment avoir un maillage suffisamment fin des dépenses pour éviter de creuser notre dette de façon inefficace ?

## Une transition écologique juste en période d'inflation passe par des politiques publiques différenciées

Une transition juste passera nécessairement par des mesures différenciées et ciblées, que ce soit à l'échelle des ménages, des entreprises ou bien des territoires.

**Des subventions publiques davantage différenciées sont essentielles pour assurer que les plus modestes ne soient pas doublement pénalisés par la transition écologique.**

Les boucliers tarifaires mis en place pour lutter contre l'inflation – notamment énergétique – ont été particulièrement efficaces pour lutter contre la pauvreté. Cela a évité beaucoup de drames sociaux. Une étude de l'Insee a, en effet, révélé que sans le bouclier tarifaire, la hausse du coût de l'énergie aurait été de +54% sur un an vs. +28% en 2022. Imaginez l'impact sur tous les travailleurs dépendants de leur voiture – et donc du prix du carburant – lorsque le litre d'essence grimpe à 3 ou 4€. Cela devient invivable pour beaucoup d'actifs qui arbitrent entre se nourrir et aller travailler.

**Toutefois, ce bouclier étant généralisé à toute la population, on ne peut pas parler de mesure équitable** qui prend en compte la situation de chacun. Dès lors, il ne faut pas subventionner de façon indifférenciée mais au contraire aider les plus fragiles. Ceci passe par :

- **Des mécanismes de compensation pour les groupes socialement vulnérables** qui pourraient être touchés de manière disproportionnée par les mesures de transition écologique. Cela peut inclure des subventions pour l'achat de véhicules propres, des incitations à l'efficacité énergétique pour les ménages à faible revenu, ou des programmes de reconversion pour les travailleurs des industries en déclin.
- **Une fiscalité verte progressive** : la fiscalité environnementale doit être progressive, en augmentant les taxes sur les activités polluantes tout en offrant des allègements fiscaux ou des incitations pour les produits et services écologiquement durables. Cela garantit que les coûts ne pèsent pas de manière disproportionnée sur les moins favorisés.
- **Un accès universel à des services écologiques** : garantir que tous les citoyens aient accès à des services essentiels tels que les transports publics abordables, l'eau propre, l'énergie et des logements durables, cela permet de réduire les inégalités liées à l'environnement.
- **Le dialogue social et la participation citoyenne** : impliquer activement les citoyens, les ONG et les syndicats dans le processus de prise de décision en matière de transition écologique. Leurs perspectives et leurs besoins doivent être pris en compte.

Le miroir du paragraphe précédent est qu'il ne faut pas demander les mêmes efforts à tout le monde, mais au contraire, demander plus à ceux qui peuvent se le permettre. C'est d'ailleurs sans doute dans cet état d'esprit que les « patriotiques millionnaires » ont à nouveau fait parler d'eux en 2023 en demandant à nouveau une taxe sur les plus grandes fortunes mondiales. Leur demande n'a rien de populiste, c'est simplement du bon sens émanant des plus grands leaders inquiets pour la planète qu'ils laissent à leurs enfants.

**Rappelons ici que l'empreinte carbone augmente drastiquement avec le revenu.** Selon une étude Citepa publiée en septembre 2023, pour les trois catégories de revenus mensuels inférieurs à 1500 €, la moyenne de l'empreinte d'un français est environ de 7 tonnes par personne. Puis jusqu'à 5000€, elle est environ de 8,5 tonnes en moyenne. Elle monte ensuite à 9,6 tonnes pour la tranche jusqu'à 6.500 euros, et atteint 11,6 tonnes de CO<sub>2</sub>eq pour la dernière tranche.

Ainsi, une taxe sur les objets de consommation les plus émetteurs est souhaitable : il n'est pas normal qu'aujourd'hui le kérosène soit subventionné alors que beaucoup de français ne peuvent pas se payer un billet de TGV. Les jets privés – colibris super carbonés – doivent aussi apprendre à prendre leur part, comme dans la fable écologique...



## Les entreprises sont le levier essentiel d'une transition efficace... si elles ne sont pas trop pénalisées par la lourdeur réglementaire

Quittons un instant la sphère des ménages pour s'intéresser aux entreprises. Là aussi le besoin de mesures différenciées s'applique. Comme le disait le Président Fondateur de Synopia à l'occasion de la conférence organisée par l'Institut Open Diplomacy, « Alors que la majorité des grands groupes ont les capacités rendant possible l'absorption d'une multitude des nouvelles réglementations (ex. les normes CSRD ) et de grands plans de sobriété, la donne est différente pour les petites entreprises ». Ces dernières, en effet, achèvent à peine leur transition digitale, très coûteuse et clé pour leur compétitivité.

**Dès lors, une progressivité des mesures réglementaires s'impose en fonction de la taille et du revenu des entreprises.** C'est d'ailleurs sans doute dans cet esprit que la CSRD se déploiera progressivement à partir de 2024 : en commençant par les entreprises cotées qui ont plus de 500 salariés, et plus de 40 M€ de chiffres d'affaires (et/ou 20 M€ de total de bilan) puis en s'élargissant progressivement aux plus petites entreprises.

**Notons également l'importance de s'appuyer sur les organisations patronales et syndicales pour réfléchir ensemble à un meilleur partage de la valeur** en réancrant la notion de démocratie sociale au cœur du fonctionnement des entreprises. Des exemples inspirants comme le dividende sociétal, créé par Crédit Mutuel Alliance Fédérale (CMAF) doivent être davantage généralisés. Ce dernier vise à mobiliser chaque année 15% du résultat (soit de l'ordre de 500 M€ par an) pour construire un monde plus durable et plus solidaire. « Nous devons sortir d'une logique financière de court terme pour faire face aux exigences de l'environnement et de la solidarité. Dans un contexte difficile, les besoins de solidarité croissants, les transformations écologiques profondes appellent les entreprises à partager plus et avec le plus grand nombre. Avec le dividende sociétal, Crédit Mutuel Alliance Fédérale prouve que la performance financière et l'utilité collective sont indissociables sur le long terme. À nous de les réconcilier au quotidien pour agir fort et juste ! » déclarait Nicolas Théry, président de CMAF en janvier 2023.

## Une transition juste passera nécessairement par une déclinaison territoriale

Si l'on élargit la réflexion à l'ensemble du territoire français, force est de constater que **la situation économique et l'exposition aux risques climatiques est très variable en France.** Comme le montre le livre blanc Covéa Risk Weather Tech 2022, l'augmentation de la sinistralité en France liée aux inondations sera de +110% d'ici 2050. Ce chiffre cache de fortes disparités néanmoins. Une région comme la Corse, dont l'économie est fortement dépendante de la saisonnalité, va voir sa sinistralité grimper à +150% alors que l'île de France dont les revenus sont relativement stables sera autour de +50%. **Ces grandes disparités appellent à des mesures différenciées en fonction des territoires, de leurs risques et de leurs capacités.**



## Au-delà des mesures différenciées, c'est une véritable conduite du changement qu'il faut mener en changeant de narratif, faisant contribuer les secteurs les plus polluants, et en misant sur l'innovation frugale

J'aimerais ici proposer trois idées originales issues des rencontres du développement durable et qui peuvent contribuer à une transition juste et équitable.

### Changer de récit pour rendre la transition désirable.

Il nous faut un récit mobilisateur. Parler de fin du monde quand beaucoup ne savent pas comment boucler la fin du mois permet au mieux de ne rien faire, au pire d'aggraver l'éco-anxiété déjà bien ancrée (58% des Français de 16-25 ans sont éco-anxieux selon The Lancet). Mentionné depuis bien longtemps par des figures de proues de l'écologie en France comme Pierre Rabhi ou Cyril Dion, la nécessité de changer de récit pour mobiliser les citoyens est un puissant levier d'action. Comme le dit d'ailleurs Bertrand Piccard « si on échoue depuis plus de cinquante ans, c'est parce qu'on n'utilise pas le bon langage auprès des citoyens. Il faut rendre la transition heureuse et souhaitable. Arrêtons de ne parler que de sang et de larmes ».

**Il est urgent de promouvoir un récit positif de l'écologie,** mettant en avant les opportunités, l'innovation et les solutions plutôt que de se focaliser uniquement sur les problèmes. A ce titre, des entreprises innovantes et durables à succès comme LITA.CO, Phoenix, Green-Got ou Novocarbo doivent être davantage connues du grand public. Elles prouvent que l'écologie peut être un moteur de progrès et de bien-être pour les individus et les sociétés, favorisant une meilleure qualité de vie, des emplois qui ont du sens et une économie plus durable.

La notion de « **sobriété heureuse** » c'est-à-dire la réduction de la surconsommation et le retour à des valeurs essentielles pour atteindre un équilibre entre notre bien-être et la préservation de la planète doit être encouragée. Du point de vue des acteurs économiques, il est important de rappeler que la sobriété est également source de profitabilité puisqu'elle permet une optimisation des processus de production, évite le gâchis et donc offre une meilleure maîtrise des coûts opérationnels. Un exemple éclairant est celui de la RATP sous le mandat de Catherine Guillouard, où les formations d'éco conduite ont permis d'économiser 30% de carburant sur toute la flotte. L'écologie et l'économie ne sont pas mutuellement exclusives, mais peuvent être compatibles à condition de mettre les efforts aux bons endroits.

### Pour financer la transition de façon juste, allons chercher les ressources dans les secteurs qui polluent le plus.

Le principe pollueur-payeur apparaît, par son propre nom, un moteur clé de la transition équitable. Pour rappel, ce dernier se définit comme tel : les frais résultant des mesures de prévention, de réduction de la pollution et de lutte contre celle-ci sont supportés par le pollueur » (L. 110-1 du Code de l'environnement).

La lutte contre les « niches brunes » est un chantier prioritaire sur lequel Bercy travaille activement mais qui risque de se heurter à de nombreuses résistances. Aujourd'hui, paradoxalement, encore trop de secteurs nocifs pour l'environnement bénéficient de subventions publiques : fin octobre 2023, on apprenait que l'ADEME a subventionné à hauteur de 500 millions d'euros TotalEnergies pour un projet de récupération de chaleur au Havre, alors que Green Peace publiait au même moment un rapport sur les 33 projets méga émetteurs du pétrolier français. Ce type d'incohérence devient difficilement justifiable.

En parallèle, les montants taxés sur les industries brunes, non vertueuses en terme environnemental, devraient venir subventionner les secteurs plus vertueux comme les mobilités douces ou les industries bas carbone. Ceci permettrait d'attirer les investissements dans les secteurs prioritaires de la planification écologique nationale.

En synthèse, cette taxation vient répondre à plusieurs impératifs actuels : internaliser les coûts environnementaux, inciter à réduire les émissions, financer des politiques environnementales dans un contexte de dette abyssale, protéger la santé publique, promouvoir l'innovation vertueuse ainsi que l'équité sociale.

### L'innovation frugale doit être au cœur de l'action à court terme.

L'innovation frugale (Jugaad en Indien) consiste à développer des solutions innovantes, simples et peu coûteuses pour résoudre des problèmes complexes. Cette approche se caractérise par sa capacité à faire plus avec moins de ressources, en trouvant des moyens ingénieux pour s'adapter aux contraintes budgétaires, technologiques ou environnementales. Elle a trouvé des applications dans de nombreux domaines, tels que la santé, l'éducation, l'énergie et l'agriculture. Elle est particulièrement pertinente dans les économies en développement où les ressources sont limitées, mais son potentiel est également reconnu dans les économies développées pour sa capacité à répondre aux défis de la durabilité et à favoriser une plus grande efficacité tout en réduisant les coûts. Un exemple éclairant est celui du carbone : alors que le CO2 est la cause première du réchauffement climatique, le capter pour en faire du carburant, des fibres, de l'engrais ou une alternative au ciment permet de répondre aux besoins des individus tout en nettoyant l'atmosphère (si l'énergie utilisée pour réaliser cette captation carbone est renouvelable, bien entendu).

Un des principes cœur du Jugaad étant l'adaptabilité, généraliser cette forme d'innovation permettrait de s'appuyer sur les contraintes de chacun (citoyen, entreprise, territoire) pour en faire des opportunités.





## Conclusion

En guise de conclusion, je dirai qu'une notion prime : celle du pragmatisme. Dans un monde qui est déjà à +1.2° par rapport à l'ère préindustrielle, ne cédon pas à la panique mais faisons preuve de pragmatisme pour que la transition soit un élan collectif et non pas une juxtaposition de mouvements browniens individuels.

**Pragmatisme social** d'abord, notion au cœur de la transition écologique en période d'inflation. Les politiques environnementales doivent être conçues de manière à ne pas aggraver les inégalités existantes, mais plutôt à les atténuer. Cela signifie prendre en compte les préoccupations des groupes sociaux vulnérables, en veillant à ce qu'ils bénéficient également des avantages de la transition.

**Pragmatisme économique** ensuite, en période d'inflation, il est impératif de mettre en œuvre des politiques qui n'alourdissent pas indûment les coûts pour les entreprises et les consommateurs. Cela peut signifier des investissements ciblés dans les secteurs propres, des mesures visant à améliorer l'efficacité énergétique. Le pragmatisme économique implique également de trouver un équilibre entre la relance économique et la durabilité, de manière à ne pas sacrifier un avenir commun durable au prix des exigences de rentabilité de court terme.

**Pragmatisme politique** enfin, il devient impératif pour les décideurs politiques de transcender les clivages partisans et d'adopter des politiques environnementales qui trouvent un consensus et un large soutien. En favorisant le pragmatisme politique, nous pouvons créer des cadres législatifs stables, des incitations fiscales appropriées et des politiques qui traversent les changements de gouvernement, garantissant ainsi une transition écologique à long terme.

# REMERCIEMENTS

Les Rencontres du Développement Durable engageant, chaque année, de nombreux acteurs.

Nous tenons ici à leur rendre un hommage appuyé.



Nous tenons à remercier, dans un premier temps, tous les partenaires qui ont contribué au succès de cette 4<sup>ème</sup> édition des Rencontres du Développement Durable : Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires, l'Agence Française de Développement, BNP Paribas, Engie, EDF.

Nous remercions également l'ensemble des intervenants et participants que nous avons eu la joie d'accueillir lors des différentes étapes des Rencontres du Développement Durable. Cette quatrième édition a, en effet, accueilli plus de 200 intervenants et plus de 2000 participants partout en France.

Nous remercions, ensuite, nos partenaires écosystèmes avec lesquels nous avons eu le plaisir de co-organiser le lancement national à Paris, les 5 et 6 octobre derniers : Focus 2030, l'ORSE, le Partenariat français pour l'Eau, la Fondation RAJA-Danièle Moscovici, ORÉE, le Rameau, la Fondation Elyx, La Fonda, B Lab, le Comité 21, SEIN, l'Institut Jane Goodall, le Pacte mondial Réseau France. C'est grâce à cet écosystème que nous tendons vers un monde plus durable et désirable.

Je remercie aussi les écoles co-organisatrices : l'ESCP, CentraleSupélec, la Burgundy School of Business, l'ENSAM et Montpellier Business School ainsi que les nombreux contributeurs à ce rapport affiliés à l'Institut Open Diplomacy : Livio Bachelier, Martin Dalençon, Tom Abram, Grégory Obiang Ndong, Thibaut Atché, Aïna Kuric, Aglaé Touchard Le Drian, Gabriel Gervais, Constance Courtalon.

Enfin, nous tenons à témoigner toute notre reconnaissance au Conseil d'administration de l'Institut Open Diplomacy, représenté par ses coprésidents Laurence Monnoyer-Smith et Xavier Timbeau, et à l'équipe de l'Institut Open Diplomacy pour son implication au service des générations futures.

## PARTENAIRE FONDATEUR



## PARTENAIRE STRATÉGIQUE



## PARTENAIRE CO-ORGANISATEURS



## MÉCÈNES



## PARTENAIRE ÉCOSYSTÈME



Rapport des Rencontres du Développement Durable 2023

# **SOBRIÉTÉ, SOUVERAINETÉ, UNE GUERRE, DEUX FRONTS, QUELS PLANS DE BATAILLE ?**

Présenté par l'Institut Open Diplomacy

Organisée et initiée par



Avec le soutien de

